

L'IA dont nous avons besoin pour des infrastructures durables

PAR BERTRAND BADRÉ
ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BANQUE MONDIALE.

Page 7

Contribution Groenland - États-Unis - UE : Le bal de l'hypocrisie

Pages 8 et 9

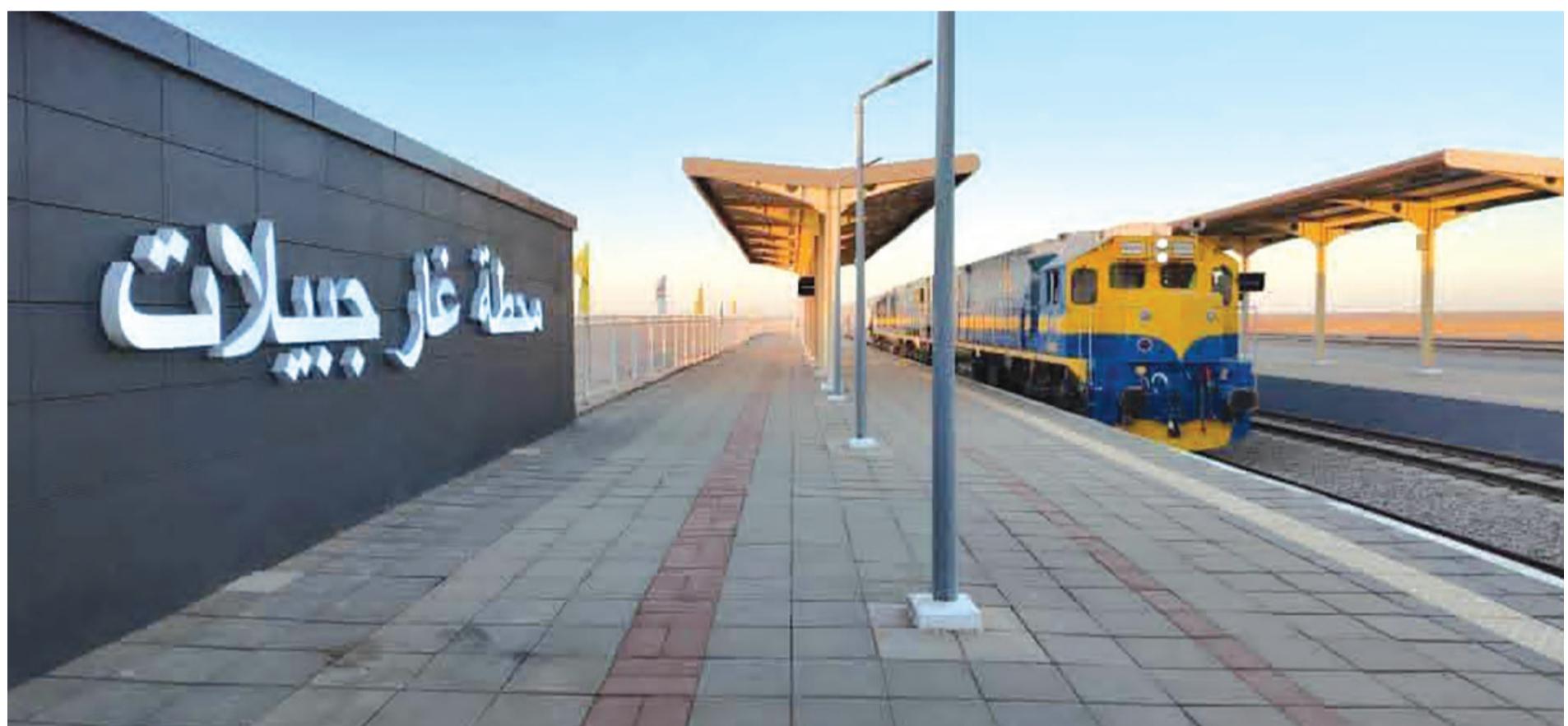
La Sentinelle

«Exactitude, exactitude et exactitude. Des faits, des faits et des faits» Joseph Pulitzer

VASTES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES STRATÉGIQUES

Près de 17 milliards de dollars pour le rail !

Page 2



LA LOI SUR LES PARTIS ATTERIT À L'APN

Un texte pour refonder la pratique politique

Le projet de loi organique relatif aux partis politiques atterrit à l'Assemblée populaire nationale. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, devant la commission spécialisée, ce texte de 97 articles qui vise à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles et institutionnelles plus efficaces, selon son propos, tout en renforçant la transparence et en luttant contre le transfuge politique.

Page 3



Carburants

Sonatrach investit dans la transition énergétique

Page 5

Monde

La colère gronde au Maroc

Page 11

Supercoupe d'Algérie 2025

Le MC Alger décroche son cinquième trophée

Page 13

VASTE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES STRATÉGIQUES

Près de 17 milliards de dollars pour le rail !

Les autorités mobilisent l'équivalent de 16,8 milliards de dollars pour moderniser et étendre son réseau ferroviaire national. Plusieurs projets stratégiques, dont la ligne minière du Sud-Ouest reliant Gara Djebilet, seront réceptionnés en 2026, portant la longueur totale du réseau à près de 6000 kilomètres et favorisant le développement socioéconomique du pays.

L'Algérie a engagé un vaste programme d'investissement de 2400 milliards de dinars, soit environ 16,8 milliards de dollars, destiné à la modernisation et à l'extension de son réseau ferroviaire national. Cette enveloppe colossale s'inscrit dans une vision stratégique visant à soutenir le développement économique et social du pays, à l'instar des nations développées qui ont bâti leur croissance sur un transport durable des passagers et des marchandises. Nabil Boubaya, directeur central de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, a précisé dimanche lors d'une intervention à la Radio nationale que ce programme a déjà permis d'étendre le réseau de 4000 kilomètres il y a quelques années à 5738 kilomètres actuellement. L'année 2026 marquera d'ailleurs une étape décisive dans le déploiement de ce programme avec la réception de plusieurs projets ferroviaires majeurs à travers le territoire national. Outre la mise en service prochaine de la ligne minière du Sud-Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet après le succès de la phase des essais techniques, plusieurs tronçons de la ligne minière Est

pour le transport du phosphate et ses dérivés seront également réceptionnés, ainsi que le dernier tronçon de la ligne des Hauts-Plateaux. Ces réalisations permettront d'améliorer considérablement la fluidité du trafic et de favoriser le développement socioéconomique des régions concernées. Concernant la ligne minière Est, qui s'étend sur 422 kilomètres, les travaux sont à un stade avancé pour le dédoublement de la voie sur plusieurs tronçons, dont Annaba-Bouchegouf et Oued Keberit-Driéa, qui seront réceptionnés durant l'année en cours. Par ailleurs, le dernier tronçon de 73 kilomètres de la ligne des Hauts-Plateaux, qui relie Tiaret à Tissemsilt, sera aussi réceptionné. Cette ligne stratégique moderne, qui s'étend sur 1046 kilomètres au total, reliera ainsi Tébessa à l'est et Sidi Bel Abbès à l'ouest, en passant par M'Sila et Boughzoul dans la wilaya de Médéa, permettant son exploitation intégrale.

Les travaux de renforcement du réseau à l'est du pays se poursuivront en vue de son extension et de sa modernisation, pour relier les ports de Skikda et de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, à Touggourt et Hassi Messaoud dans la wilaya



D'importants projets ferroviaires seront réceptionnés en 2026. (Photo DR)

d'Ouargla. Dans la région centre, le lancement du projet Laghouat-Ghardaïa-El Menia sur un linéaire de 495 kilomètres est programmé dans le cadre de l'axe Alger-Tamanrasset. Selon Boubaya, ces projets permettront de consolider le réseau national afin d'assurer «le transport des marchandises et des voyageurs avec plus d'efficacité et de manière équilibrée entre les différentes régions».

50 millions de tonnes de minerai de fer à transporter

La ligne minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet constitue l'un des projets phares de ce programme d'investissement. S'étendant sur une distance globale de 950 kilomètres, cette infrastructure est désormais prête pour l'exploitation commerciale. Boubaya a souligné que «cette ligne est désormais prête pour l'exploitation commerciale, après le succès de la phase des essais techniques». Conçue pour transporter annuellement 50 millions de tonnes de minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet, elle pourra également acheminer 25 millions de tonnes de ressources transformées issues des usines que

le secteur des mines s'attelle à réaliser. Cet axe bénéficie d'une capacité de charge supérieure à 32,5 tonnes, soit un niveau nettement plus élevé que celui du reste des lignes du réseau national. L'exploitation de la ligne se fera à une vitesse de 80 kilomètres par heure pour le transport de marchandises et de 160 kilomètres par heure pour le transport de voyageurs. Le responsable a affirmé que «cette grande réalisation est l'œuvre de mains algériennes qui ont surmonté toutes les difficultés notamment celles liées au relief de la région». 45 ponts ont ainsi été construits pour contourner les oueds, en plus d'un volume record de terrassement estimé à 75 millions de mètres cubes avec des rendements sans précédent dépassant les 5 millions de mètres cubes par mois.

SNTF : vers l'embauche 3000 employés

La Société nationale des transports ferroviaires a entamé son travail préparatoire il y a plusieurs mois afin d'assurer le bon fonctionnement de cette ligne en déployant toutes les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires. Farid Hal-

liche, directeur central chargé de la clientèle à la SNTF, a indiqué pour sa part la Radio nationale que la mise en service de la ligne permettra d'embaucher plus de 550 employés dans un premier temps, un chiffre appelé à atteindre 3000 employés ultérieurement. Pour le transport de voyageurs, la compagnie exploitera cette ligne avec deux trains quotidiens, le premier partant de Béchar à 8h30 et le second de Tindouf à 9h15, avec la possibilité de réserver les billets en ligne. Cette ligne desservira les gares d'Abadla, Hammaghuir, Tabelbala, Hassi Khébi et Oum El Assel, contribuant ainsi au désenclavement des régions du Sud-Ouest algérien. Il enchaîne en indiquant que les voyageurs vont s'installer dans des wagons, réhabilités dans les ateliers de la SNTF, à Sidi Bel Abbès, qui n'ont rien à envier au train moderne. « C'est le même type de train qui assure actuellement la liaison Annaba-Tunis. Il y aura quatre voitures avec une capacité de 246 sièges. Il y aura une voiture de première classe, deux voitures de deuxième classe et puis une voiture de restauration », a-t-il précisé.

AMAR MALKI

SOLDES D'HIVER 2026

L'opération prolongée jusqu'à la fin du Ramadan

Les soldes d'hiver 2026 ont débuté dimanche à Alger dans le cadre d'une opération visant à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et à dynamiser l'activité commerciale à travers le pays. Cette année, la période de réduction des prix se distingue par sa durée exceptionnelle puisqu'elle se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Ramadan, s'étendant même jusqu'à l'Aïd El-Fitr, offrant ainsi aux consommateurs algériens une opportunité prolongée d'acquérir divers produits à des prix avantageux. Le coup d'envoi officiel de cette campagne de soldes a été donné au centre commercial Marina Mall par Noureddine Haridi, directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, accompagné de Moumen Hocine, directeur régional du commerce pour la région d'Alger. Cette opération, qui s'applique à l'ensemble des wilayas du pays, concerne une large gamme de produits de consommation, notamment les vêtements, les chaussures et les équipements ménagers. Les commerçants participant à cette initiative sont tenus de respecter scrupuleusement les lois et règlements en vigueur, particulièrement en ce qui concerne l'affichage des réductions, la présentation claire des prix avant et après la baisse, ainsi que l'indication du pourcentage de réduction

appliquée. À cette occasion, Noureddine Haridi a souligné que «cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de la ministre du secteur, Amel Abdellatif, visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir l'abondance des marchandises et le respect des règles de transparence dans les transactions commerciales». Le responsable a précisé que les agents du commerce à travers les différentes wilayas du pays veilleront au suivi du respect des conditions de cette opération, appelant dans ce contexte les opérateurs économiques «à s'en-

gager largement dans cette initiative» pour en faire un succès bénéficiant à l'ensemble des consommateurs algériens. Les soldes constituent une activité commerciale réglementée, encadrée par le décret exécutif numéro 06-215 du 18 juin 2006, modifié et complété, qui définit les conditions et modalités de la vente avec réduction, de la vente promotionnelle, de la vente en cas de liquidation de stocks, de la vente aux entrepôts des usines et de la vente hors établissements commerciaux par déballage. Selon ce cadre réglementaire, l'opération

de vente avec réduction s'ouvre deux fois par an : en été entre les mois de juillet et août, et en hiver entre janvier et février. Chaque période dure six semaines consécutives dont les dates sont fixées par arrêté du wali de la wilaya concernée, permettant ainsi une adaptation aux spécificités régionales tout en maintenant une cohérence nationale.

Les commerçants désireux d'obtenir une autorisation de vente avec réduction doivent se présenter préalablement auprès des directions du commerce de wilaya pour déposer un dossier comprenant une copie de

l'extrait du registre de commerce ou de l'extrait du registre de l'artisanat et des métiers, en plus d'une liste des marchandises destinées à être vendues en solde, avec indication de leurs quantités, de leurs prix et du pourcentage de réduction qui leur sera appliquée. Cette procédure vise à garantir la traçabilité et la transparence de l'opération, protégeant ainsi les consommateurs contre d'éventuelles pratiques commerciales déloyales et assurant le respect des normes établies pour ce type d'activité commerciale spécifique.

LYNA LARBI

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Un programme de formation pour le parrainage des jeunes leaders lancé

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a annoncé, samedi à Alger, le lancement d'un programme spécial pour le parrainage des jeunes leaders, s'inscrivant dans le cadre de la promotion des mécanismes d'encadrement de cette catégorie et de développement de ses compétences. Lors de sa participation à l'ouverture des travaux de la 39e session ordinaire annuelle du Conseil national des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Hidaoui a précisé qu'environ un millier de

jeunes bénéficieraient de ce programme de formation sur une année complète, dans le but de «renforcer leurs capacités» dans divers domaines. A ce propos, il a indiqué que «chaque jeune parmi les candidats sélectionnés selon des critères rigoureux, adoptera une initiative pour l'instaurer au sein des établissements de jeunesse au profit d'un groupe de trente jeunes, ce qui portera le nombre total des bénéficiaires de cette formation à 30.000 jeunes». Cette initiative permettra de «créer une dynamique sociétale à même d'élever le niveau de prise de conscience de cette frange et de contribuer à la formation d'élites juvéniles qualifiées pour faire

face aux différents défis», a-t-il ajouté. Le ministre a également souligné le passage de son secteur d'une approche axée sur la formation théorique au parrainage des projets sur le terrain, en vue de préparer de jeunes leaders dans des domaines intéressants cette catégorie, tels que la robotique et l'intelligence artificielle». Cette démarche vient traduire, a-t-il dit, «une vision sérieuse d'investissement dans la ressource humaine et de création d'un nouveau modèle de jeunes leaders capables de promouvoir l'Algérie nouvelle et victorieuse».

APS

LA LOI SUR LES PARTIS ATTERRIT À L'APN

Un texte pour refonder la pratique politique

Le projet de loi organique relatif aux partis politiques atterrit à l'Assemblée populaire nationale. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, devant la commission spécialisée, ce texte de 97 articles qui vise à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles et institutionnelles plus efficaces, selon son propos, tout en renforçant la transparence et en luttant contre le transfuge politique.

Le processus parlementaire d'adoption de la nouvelle loi sur les partis politiques est officiellement lancé. Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a présenté dimanche devant la commission des Affaires juridiques, administratives et des Libertés de l'Assemblée populaire nationale le projet de loi organique relatif aux partis politiques. Ce texte ambitieux s'inscrit dans la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de refondre le paysage politique algérien à travers un cadre juridique rénové et des règles du jeu démocratique clarifiées. Lors de son exposé, le ministre a souligné que ce projet de loi vise à «réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles plus efficaces, de manière à faire des partis politiques un pilier fondamental pour la construction d'institutions fortes et crédibles, contribuant à l'enracinement de l'État de droit et au renforcement de la stabilité dans le pays». Sayoud a rappelé que le Président Tebboune a tenu à ce que ce texte soit précédé d'études approfondies et de consultations élargies, impliquant

les différents acteurs politiques, les élites académiques et les experts juridiques. Le texte proposé, composé de 97 articles répartis sur sept chapitres, établit un cadre juridique global régissant l'activité des formations politiques. Selon le ministre, ce projet permettra de «fournir un cadre juridique clair et intégré, permettant aux partis d'exercer leur activité selon des règles précises, fondées sur la transparence, la responsabilité et le respect des principes du pluralisme et de la compétition politique loyale». En vertu de cette nouvelle législation, les partis politiques bénéficieront d'un large champ d'action «garantissant leur participation effective et leur intégration dans la vie politique, leur assurant les moyens de travail, d'organisation et d'expression, tout en leur ouvrant la possibilité de contester les décisions de l'administration devant les juridictions compétentes». En contrepartie de ces droits élargis, le texte impose aux partis politiques de strictes obligations. Ils devront se conformer aux dispositions constitutionnelles et respecter les valeurs et fondements de la société algérienne, son identité et les constantes de l'État



Le ministre de l'Intérieur a présenté le texte devant la commission spécialisée de l'APN. (Photo DR)

algérien, ainsi que toutes les questions relatives à la souveraineté, à la défense et à la sécurité nationales. Le projet interdit formellement aux partis d'exercer leur activité sur une base religieuse, régionale, ethnique ou selon toute autre considération susceptible de porter atteinte à la souveraineté nationale, à l'ordre public ou aux valeurs démocratiques. Il leur est également prohibé d'établir des relations de dépendance avec des intérêts ou des entités étrangères. Le ministre a insisté sur le fait que l'objectif de cette révision législative est «d'élever le statut du parti politique et de renforcer son rôle central, en élargissant les domaines de sa contribution aux affaires publiques et en consacrant son rôle d'acteur essentiel dans la vie démocratique».

À cette fin, de nouvelles missions sont confiées aux partis, notamment «la contribution à la mise en œuvre de la politique générale du gouvernement et la présentation de propositions et d'avis concernant la gestion des affaires publiques et l'élaboration des politiques publiques». L'une des innovations majeures du texte concerne la lutte contre le phénomène du transfuge politique. Le projet prévoit des sanctions juridiques à l'encontre des élus qui changent d'appartenance partisane, consistant à «déchoir l'élu de son mandat électoral et à le radier définitivement de la liste du parti politique concerné, dans le but d'ancrer l'éthique du travail politique». Le texte définit également de nouvelles conditions et procédures pour la

création et l'agrément des partis, tout en leur permettant «de former des alliances politiques et des fusions, pour des objectifs définis et dans un cadre juridique clair, avec la possibilité de les annuler en cas d'infractions». Le projet de loi consacre le principe de l'alternance démocratique comme règle fondamentale d'organisation et de fonctionnement des partis politiques. Parmi les dispositions essentielles figure «la limitation du mandat du responsable du parti politique à cinq ans maximum, renouvelable une seule fois», dans l'objectif «d'assurer l'équilibre et la stabilité au sein du parti».

Concernant le financement des formations politiques, le texte cherche à «ancrer la transparence et l'intégrité dans la gestion des affaires financières, à travers l'interdiction du financement étranger, l'obligation de déclarer les dons et donations, le contrôle des comptes et la présentation du rapport financier annuel». Le projet introduit également des dispositions prévoyant «la possibilité de suspendre temporairement l'activité du parti politique, après lui avoir adressé un avertissement préalable», ainsi que «la dissolution du parti en cas de non-présentation de candidats pour deux échéances électorales consécutives». Cette mesure vise à permettre «aux partis sérieux d'accomplir pleinement leur rôle dans l'encadrement de la société et la formation d'élites politiques qualifiées et conscientes», conclut le ministre.

HOCINE FADHELI

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha entame dimanche une visite officielle au Qatar

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire entame, dimanche, une visite officielle au Qatar, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence internationale de Doha sur la Défense maritime «DIMDEX-2026», indique un communiqué du ministère. «Sur invitation du Général de Corps d'Armée Jassim Ben Mohammed Al Mannai, Chef d'Etat-Major des Forces Armées qataries, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle à l'Etat du Qatar, à partir d'aujourd'hui dimanche 18 janvier 2026, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence Internationale de Doha sur la Défense maritime DIMDEX-2026», précise la même source. Lors de cette visite, «le Général d'Armée aura des entretiens avec les responsables qataris sur les voies et moyens du renforcement de la coopération militaire bilatérale», souligne le communiqué du ministère.

RÉFORME TERRITORIALE

Réduire les inégalités pour un développement équilibré

L'Algérie s'engage dans une réorganisation territoriale majeure avec l'adoption d'une loi portant sur l'organisation territoriale du pays et ce dans le sillage de la promotion de 11 circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière. Cette réforme, présentée dimanche à l'Assemblée populaire nationale par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, vise principalement à réduire les disparités régionales et à garantir un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones des Hauts Plateaux et du Sud. Le nouveau découpage administratif prévoit la promotion de onze circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière, portant ainsi le nombre total de wilayas à 69, regroupant 1.541 communes. Selon le ministre, cette restructuration répond à «plusieurs considérations, notamment la nécessité de consolider la décentralisation et de rapprocher les centres de décision, tout en tenant compte des potentialités économiques, de l'étendue géographique et de la densité démographique de certaines circonscriptions». Cette démarche s'inscrit dans le cadre de «la nouvelle vision de l'Etat en matière d'aménagement du territoire, garantissant un équilibre réel et une réduction des disparités de développement, particulièrement dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud», a souligné Saïd Sayoud devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés.

Au-delà de la simple réorganisation administrative, cette réforme constitue «un nouveau jalon dans le processus de réforme institutionnelle de l'Etat», selon les termes du ministre. Elle traduit la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «en vue de

rapprocher l'administration du citoyen, d'améliorer le service public, d'accélérer la prise en charge des préoccupations des citoyens et de réaliser un développement équilibré et global sur l'ensemble du territoire national». L'objectif affiché est d'assurer des services publics de qualité, à travers la création de structures administratives intégrées et la mobilisation de ressources humaines qualifiées pour permettre à ces wilayas de maîtriser les outils de planification ainsi que l'exécution et le suivi des programmes de développement. Pour garantir le succès de cette transition, le ministre a insisté sur «l'accompagnement de ce processus par un plan intégré couvrant les volets organisationnel, humain et financier afin de garan-

tir une transition fluide et efficace». Les walises des wilayas mères ont été chargés «de piloter le processus de transfert progressif des prérogatives et des engagements pour éviter toute perturbation des services publics, notamment dans les secteurs vitaux». Les nouvelles wilayas devraient entamer effectivement leurs missions à compter du 1er janvier 2027. Les textes d'application nécessaires, relatifs notamment à la délimitation des circonscriptions électorales, à la dénomination des wilayas et à leurs chefs-lieux, ainsi qu'à la création des communes et leurs limites territoriales, ont déjà été préparés pour faciliter cette mutation administrative d'envergure.

SALIM AMOKRANE

Journée nationale de la commune

Les walis de la République supervisent plusieurs activités

Les walis de la République ont supervisé, dimanche, à travers différentes régions du pays, les activités de célébration de la Journée nationale de la commune, en consécration de la place centrale qu'occupe la commune en tant que base essentielle du développement local et outil efficace pour la concrétisation de la politique de décentralisation, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Les walis de la République ont supervisé «les activités de célébration reflétant la place centrale de la commune en tant que base essentielle du développement local et outil efficace pour la concrétisation de la politique de décentralisation», et ce, en présence des autorités locales, des élus, des cadres du secteur, ainsi que de représen-

tants de la société civile, a précisé la même source. Dans ce cadre, les efforts déployés pour l'amélioration de la qualité des services publics et le renforcement de la gouvernance locale ont été mis en avant, outre la distinction de cadres et de fonctionnaires communaux, en reconnaissance de leur engagement et de leur dévouement au service du citoyen. A cette occasion, l'accent a été mis sur l'intérêt accordé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, à la poursuite du «soutien aux collectivités locales et au renforcement de leurs capacités humaines et institutionnelles» pour «une commune moderne, performatrice et proche des attentes du citoyen», note le communiqué.

APS

HYDRAULIQUE

Diversifier les ressources hydriques face aux changements climatiques

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé dimanche que son secteur poursuit une stratégie rigoureuse pour faire face aux effets des changements climatiques, basée sur la diversification des ressources en eau entre sources conventionnelles et non conventionnelles, lors d'une visite d'inspection dans les wilayas de Biskra et El Kantara où il a insisté sur l'urgence d'achever les projets en cours et la préservation des oasis.

Selon un communiqué du ministère, le ministre a souligné que « le secteur de l'Hydraulique poursuit une stratégie rigoureuse pour faire face aux effets des changements climatiques, basée sur la diversification des ressources hydriques entre les sources conventionnelles comme les eaux des barrages et des puits, et les sources non conventionnelles telles que le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées épurées ». Une diversification de ressources qui s'impose dans un contexte où l'Algérie fait face à des défis hydriques croissants liés aux variations climatiques et à l'augmentation de la demande en eau potable et agricole. Dès le début de sa tournée d'inspection dans les deux wilayas du sud du pays, le ministre a assisté à un exposé complet sur la situation du secteur hydraulique dans ces régions. Le communiqué précise que cette présentation « a été suivie d'un exposé concernant l'étude du projet de transfert des eaux potables depuis le barrage de Beni Haroun vers la wilaya de Biskra ». Ce projet struc-

turant vise à renforcer la sécurité hydrique d'une région confrontée à une croissance démographique et économique soutenue.

À cette occasion, le ministre Taha Derbal a salué, selon le même communiqué, « les efforts déployés dans le secteur de l'Hydraulique afin d'atteindre un service public à la hauteur des aspirations de la population, soulignant que le secteur œuvre à accompagner la dynamique de développement que connaissent Biskra et El Kantara ». Le responsable gouvernemental a également expliqué que le secteur hydraulique « poursuit une stratégie rigoureuse pour faire face aux effets des changements climatiques, basée sur la diversification des ressources hydriques entre les sources conventionnelles comme les eaux des barrages et des puits, et les sources non conventionnelles, telles que le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées épurées ». Cette approche multidimensionnelle vise à garantir la résilience du système hydrique national face aux aléas climatiques et à la raréfaction des ressources traditionnelles.



Le ministre de l'Hydraulique insiste sur la mobilisation des ressources conventionnelles ou non-conventionnelles. (Photo DR)

Dans ce contexte, le ministre a insisté « sur la nécessité de préserver cette ressource vitale et d'adopter des techniques d'irrigation intelligente, notamment dans les zones agricoles, tout en pressant les responsables du secteur hydraulique dans les deux wilayas d'accélérer la réalisation des projets dans le respect des normes de qualité, et de les mettre en service dans les plus brefs délais, afin de répondre aux besoins de la population en matière d'appro-

visionnement en eau potable, d'assainissement, ainsi que d'irrigation ». Par ailleurs, le ministre de l'Hydraulique a souligné « l'importance des oasis en tant que patrimoine national qu'il convient de préserver, appelant à une vision prospective dans la planification et une gestion optimale, garantissant la durabilité des ressources hydriques et la réalisation d'un développement équilibré ». Cette attention particulière portée aux oasis reflète la dimension envi-

ronnementale et patrimoniale de la politique hydraulique nationale, ces écosystèmes fragiles constituant à la fois un héritage culturel millénaire et un espace de production agricole essentiel pour les régions sahariennes. La préservation de ces zones vertes en milieu désertique nécessite une gestion rationnelle de l'eau et l'adoption de pratiques durables face aux pressions exercées par l'urbanisation et l'intensification agricole.

SAMIR BENISID

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 1.200 conseillers d'orientation formés pour renforcer l'accompagnement des stagiaires

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a lancé dimanche à Alger une session de formation destinée à plus de 1.200 conseillers d'orientation, d'évaluation et d'insertion professionnelle, visant à développer leurs compétences dans l'accompagnement des stagiaires et leur insertion sur le marché du travail, dans un contexte où le secteur mise sur le renforcement du lien entre formation et besoins économiques. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les conseillers d'orientation jouant un rôle déterminant dans la réussite des parcours de formation et l'employabilité des jeunes. Dans son allocution d'ouverture, la ministre Arhab a qualifié le conseiller d'orientation, d'évaluation et d'insertion professionnelle de « maillon essentiel du système de formation professionnelle, au vu de son rôle fondamental dans l'accompagnement des stagiaires, leur orientation vers des parcours de formation adaptés, l'évaluation de leurs acquis et la facilitation de leur insertion professionnelle, en adéquation avec les besoins du marché du travail ». La ministre a souligné l'intérêt particulier que porte son département à cette catégorie professionnelle, au regard de son rôle crucial pour accompagner les apprentis, leur assurer un bon suivi et évaluer leurs acquis. Elle a précisé que cette session de formation de deux jours traduit « la volonté

du ministère de renforcer les compétences des ressources humaines du secteur ». Cette formation intervient alors que l'Algérie connaît des mutations économiques profondes nécessitant une adaptation constante de l'appareil de formation aux nouvelles réalités du marché de l'emploi et aux métiers émergents.

Selon la ministre, ce cycle de formation, qui bénéficiera à « plus de 1.200 conseillers d'orientation », leur permettra « d'acquérir des connaissances et des outils modernes et de

perfectionner leurs compétences pour une orientation efficace, une évaluation objective et une insertion professionnelle durable ». L'ampleur du dispositif témoigne de l'ambition du ministère de toucher l'ensemble du réseau national des établissements de formation professionnelle, garantissant ainsi une homogénéité des pratiques d'accompagnement sur l'ensemble du territoire national. Nacima Arhab a également mis l'accent sur l'importance de l'apprentissage comme « mécanisme stratégique

pour relier la formation au marché du travail et renforcer l'employabilité des jeunes », ce qui en fait « un modèle efficace alliant formation théorique au sein de l'établissement de formation et pratique en entreprise économique ». Le programme de cette session de formation s'articulera ainsi autour de ce modèle pédagogique, à travers plusieurs axes structurants dont « les mécanismes d'accompagnement à l'entrepreneuriat » et « les mesures d'orientation vers les nouveaux métiers ». Ces thématiques

réfèrent les orientations stratégiques du secteur qui visent à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes diplômés et à anticiper les besoins en compétences liés aux transformations technologiques et économiques. L'accent mis sur l'entrepreneuriat s'inscrit dans la politique nationale de diversification économique et de création d'emplois, tandis que l'orientation vers les nouveaux métiers répond aux défis de la transition numérique et énergétique que traverse le pays.

MALIK MEZIANE

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

L'Algérie en tête du classement mondial des activités

L'Algérie s'est hissée à la première place mondiale en termes de nombre d'activités organisées lors de la 17e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, avec 58.750 événements recensés, devançant largement l'Éthiopie et le Brésil. Cette performance témoigne d'une mobilisation nationale sans précédent autour de la culture entrepreneuriale, selon le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Selon les chiffres communiqués par le Réseau, la dix-septième édition, qui s'est tenue du 17 au 23 novembre 2025, a vu l'organisation de 58.750 activités en Algérie, plaçant le pays en tête du classement mondial, loin devant l'Éthiopie qui arrive en deuxième position avec 20.320 activités, et le Brésil qui complète le podium avec 7.400 activités. Cet écart considérable avec les autres nations participantes souligne l'ampleur exceptionnelle de la mobilisation en Algérie autour de cet événement phare de la promotion de l'entrepreneuriat.

Dans son communiqué, le ministère précise que cette position de leader mondial « est le fruit des efforts consentis durant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, une édition organisée sous le patronage du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et marquée par une large participation regroupant les différents intervenants dans le système national de l'entrepreneuriat, dont des départements ministériels, des organismes d'appui et d'accompagnement, des start-up et des micro-entreprises, ainsi que des partenaires nationaux et internationaux ». Cette mobilisation tous azimuts a permis de déployer un éventail diversifié d'activités sur l'ensemble du territoire national, touchant différentes catégories de publics, des étudiants aux porteurs de projets, en passant par les entrepreneurs confirmés. Le ministère a souligné que cette édition « est un indicateur fort de la mobilisation nationale autour de cette manifestation internationale, ce qui

réfère l'intérêt croissant porté à l'entrepreneuriat et consacre son slogan « Ensemble, nous bâtissons ». Cette première place mondiale constitue une reconnaissance internationale de l'engagement de l'Algérie en faveur de la promotion de la culture entrepreneuriale et de son soutien à l'innovation. Elle témoigne également de la volonté des pouvoirs publics de faire de l'entrepreneuriat un levier majeur de développement économique et de création d'emplois, dans un contexte de diversification de l'économie nationale.

Les 59.000 activités organisées ont couvert un large spectre d'initiatives : conférences, ateliers de formation, sessions de mentorat, compétitions de pitch, hackathons, journées portes ouvertes dans les incubateurs et accélérateurs, rencontres entre entrepreneurs et investisseurs, ainsi que des événements de sensibilisation dans les universités et établissements d'enseignement supérieur.

CHOKRI HAFED

LA RAFFINERIE D'AUGUSTA LANCE LA PRODUCTION D'ESSENCE À L'ÉTHANOL (E5)

Sonatrach investit dans la transition énergétique

Le groupe pétrolier et gazier national Sonatrach a réalisé une avancée industrielle et technologique majeure en lançant la production commerciale d'essence à faible émission E5 depuis sa raffinerie d'Augusta en Sicile, marquant ainsi l'entrée effective de sa filiale italienne dans l'ère des carburants durables et confirmant sa capacité à s'adapter aux exigences environnementales européennes de plus en plus strictes.

Sonatrach Raffineria Italiana, la filiale italienne de la compagnie nationale des hydrocarbures, a annoncé dans un communiqué publié vendredi sur sa page LinkedIn qu'une étape importante a été franchie par Sonatrach Raffineria Italiana avec le début de la production d'essence à l'éthanol (E5), dont le premier pétrolier a été expédié le 14 janvier depuis son terminal d'Augusta. Cette annonce marque le passage officiel de la phase de planification et de test à celle de la production commerciale effective de ce type de carburant innovant, positionnant ainsi la compagnie algérienne comme un acteur de référence dans la transition énergétique au sein du marché européen des carburants. L'essence E5 représente un carburant hybride dont la formule a été enrichie par l'incorporation de 5% d'éthanol, un composant biologique extrait de matières agricoles ou organiques renouvelables telles que le maïs, la canne à sucre ou les résidus agricoles. Cette composition permet de réduire la dépendance totale aux dérivés pétroliers traditionnels tout en conservant les performances attendues par les conducteurs. Le principal avantage de ce carburant réside dans sa contribution à la réduction relative des émissions de dioxyde de carbone, tout en répondant parfaitement aux directives européennes imposant l'intégration de composants biologiques dans les carburants automobiles, sans nécessiter de modifications techniques sur les moteurs des véhicules existants, ce qui facilite grandement son adoption massive par les consommateurs.

Selon le communiqué de Sonatrach Raffineria Italiana, «l'introduction du mélange à l'éthanol, produit à l'usine IMA dans la région de Trapani, fait partie de la stratégie visant à augmenter la teneur en composants biologiques dans les carburants automobiles produits par la raffinerie d'Augusta et contribue à la trajectoire de transition énergétique de la société». Cette démarche s'inscrit dans une vision globale visant à moderniser l'offre de la compagnie algérienne et à l'aligner sur les standards environnementaux européens les plus exigeants, tout en maintenant sa compétitivité sur un marché



Sonatrach Raffineria Italiana a expédié la première cargaison d'essence à l'éthanol (E5). (Photo DR)

de plus en plus régulé et sensible aux questions climatiques. Cette évolution revêt une importance stratégique considérable pour Sonatrach, car elle renforce son positionnement sur le marché européen et démontre sa capacité à accompagner les transformations réglementaires et environnementales qui s'accélèrent sur le Vieux Continent. À l'heure où les pays de l'Union européenne durcissent leurs contraintes et imposent des taxes élevées sur les produits à forte empreinte carbone, notamment dans

le cadre du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, Sonatrach prouve qu'elle peut anticiper ces évolutions et adapter son offre en conséquence. Le communiqué souligne également que «l'initiative renforce une chaîne d'approvisionnement entièrement sicilienne, renforçant le lien entre le territoire, l'innovation industrielle et la durabilité». En effet, l'éthanol utilisé dans le processus de mélange est produit localement à l'usine IMA située dans la région de Trapani créant ainsi une filière intégrée qui génère de la valeur ajoutée locale et renforce l'ancre territorial de Sonatrach dans cette région stratégique de la Méditerranée. Cette annonce fait suite à plusieurs initiatives récentes visant à moderniser les installations de Sonatrach en Italie. Il y a quelques semaines, la raffinerie d'Augusta avait inauguré un nouveau laboratoire spécialisé dans les analyses chimiques au sein même de ses structures. Cette démarche reflète clairement l'orientation de l'entreprise vers le renforcement de sa présence internationale et l'élévation de ses standards de sécurité et de qualité selon les normes européennes les plus strictes, dans l'un de ses actifs stratégiques les plus importants à l'étranger. La production d'essence E5 par Sonatrach en Italie s'inscrit dans une dynamique plus large de diversification et de modernisation de l'offre de la compagnie nationale, qui cherche à se positionner comme un acteur responsable et innovant sur les marchés internationaux, capable de répondre aux défis environnementaux du XXI^e siècle tout en maintenant sa compétitivité commerciale et en valorisant ses compétences techniques et industrielles acquises au fil des décennies.

SAMIRA GHRIB

L'OAIC LANCE UN NOUVEL APPEL D'OFFRES POUR L'IMPORTATION DE BLÉ L'Algérie sécurise ses stocks

L'Office algérien interprofessionnel des céréales a lancé samedi un appel d'offres international pour l'acquisition de blé avec une date limite de dépôt des offres fixée à lundi, confirmant la poursuite de la stratégie d'importation du pays pour sécuriser son approvisionnement en cette denrée stratégique. Selon des négociants européens cités par l'agence Reuters, la consultation porte sur un volume nominal de 50.000 tonnes de blé, même si l'OAIC achète généralement des quantités bien supérieures lors de ses appels d'offres à l'importation, dépassant souvent largement les volumes initialement annon-

cés. Les négociants ont précisé que la livraison est requise pour le mois de mars si le blé est acheté en provenance d'une zone d'approvisionnement principale pour l'Algérie comme l'Europe, bien que le pays ait considérablement diversifié ses sources d'approvisionnement ces dernières années en se tournant massivement vers les céréales de la région de la mer Noire, notamment le blé russe dont les prix sont plus compétitifs. Cette nouvelle consultation s'inscrit dans la continuité des importantes opérations d'achat menées par l'Algérie ces derniers mois pour renforcer ses stocks stratégiques et anticiper les besoins de

la population. Le pays, qui figure parmi les plus grands importateurs de céréales au monde, avait réalisé début décembre l'une de ses plus importantes acquisitions de l'année en achetant entre 810.000 et 900.000 tonnes de blé tendre lors d'un appel d'offres international, une opération qui a dépassé les prévisions initiales et illustré la volonté des autorités de sécuriser l'approvisionnement pour l'année en cours. Le prix moyen s'était établi à 256 dollars la tonne, coût et transport inclus, et les livraisons devaient s'effectuer en deux étapes durant le mois de février.

AMAR MALKI

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La CNUCED trace la feuille de route des investissements futurs

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié un guide stratégique destiné aux décideurs mondiaux pour optimiser les investissements dans l'économie numérique au cours des prochaines années. Intitulé «Investissement international dans l'économie numérique : guide pratique pour les décideurs», ce rapport appelle à renforcer les stratégies d'investissement pour stimuler la croissance, favoriser l'innovation et sécuriser les flux de capitaux internationaux, tout en établissant des cadres réglementaires clairs et cohérents. Dans un contexte de transformation numérique accélérée de l'économie mondiale, la CNUCED tire la sonnette d'alarme sur la nécessité d'une gouvernance structurée des investissements dans le secteur numérique. Selon le rapport publié sur le site web de l'institution onusienne, «la mise en place de cadres clairs et cohérents à l'échelle nationale et régionale est essentielle pour attirer des investisseurs tout en assurant la durabilité et la sécurité du secteur». Le document propose un ensemble de recommandations visant à structurer les fondations des stratégies numériques nationales. La

CNUCED recommande notamment aux gouvernements de définir les secteurs prioritaires pour l'investissement afin de soutenir la progression le long de la chaîne de valeur numérique et de contribuer aux objectifs industriels stratégiques de chaque pays. Cette approche sectorielle permettrait d'orienter les capitaux vers les domaines à fort potentiel de transformation économique. La planification des investissements doit, selon le rapport, intégrer l'identification des infrastructures déficientes et les initiatives réglementaires prévues, tout en considérant les enjeux environnementaux et de durabilité. Les décideurs sont également encouragés à préciser les types d'investissements et d'investisseurs susceptibles de favoriser la transformation structurelle et la montée en gamme numérique de leurs économies. «La coordination entre agences de promotion des investissements, régulateurs et institutions de l'économie numérique est jugée cruciale pour une mise en œuvre efficace», estime la CNUCED, soulignant l'importance d'une approche interinstitutionnelle cohérente. Sur le volet crucial de la protection des données, l'institution onu-

sienne estime que les autorités de chaque pays doivent établir des cadres complets incluant l'obligation de notification des violations, les droits de portabilité et des sanctions efficaces. La création d'autorités indépendantes et bien financées pour superviser la protection des données et la cybersécurité est également préconisée, face à la multiplication des menaces numériques et des violations de données personnelles. Le guide souligne la nécessité d'adopter des approches réglementaires flexibles, adaptées aux évolutions technologiques rapides qui caractérisent le secteur numérique. Il recommande également de promouvoir la coopération internationale afin d'harmoniser les standards et faciliter les flux transfrontaliers sécurisés de données, un enjeu majeur à l'heure de la fragmentation réglementaire mondiale. Sur le plan de la propriété intellectuelle, le document recommande d'adapter les lois existantes pour couvrir les innovations numériques émergentes, y compris les logiciels et le contenu générés par l'intelligence artificielle, domaine en pleine expansion qui soulève des questions juridiques inédites concernant la paternité des

œuvres et la protection des créations automatisées. Le rapport aborde également la compétition et la régulation des marchés numériques, estimant que les cadres de concurrence doivent être mis à jour pour refléter les spécificités de l'économie numérique et promouvoir un espace numérique inclusif, ouvert et sécurisé. Cette actualisation apparaît d'autant plus urgente face à la concentration croissante du marché entre quelques géants technologiques mondiaux. En matière de stimulation des investissements, le guide recommande un équilibre délicat entre ouverture aux investissements directs étrangers et protection de la sécurité nationale. «Les restrictions doivent être claires, limitées et alignées sur les priorités nationales. Les procédures d'approbation et d'échange pour les start-ups numériques doivent être simplifiées, et les cadres réglementaires adaptés pour tester les innovations dans un environnement contrôlé», recommande la CNUCED, plaident pour des dispositifs de type «bac à sable réglementaire» permettant l'expérimentation encadrée. De plus, les agences de promotion des investissements sont encouragées à améliorer la visibilité des opportunités via des

canaux numériques et à engager un dialogue public-privé soutenu pour identifier les besoins des investisseurs et promouvoir le réinvestissement des bénéfices dans le développement de l'écosystème numérique local. Le guide insiste particulièrement sur le renforcement des compétences et du capital humain, considéré comme le pilier fondamental d'une économie numérique durable. Les programmes de mobilité et de transfert de compétences, le partenariat avec des universités et institutions étrangères, ainsi que l'engagement de la diaspora qualifiée, sont jugés essentiels pour soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement d'un écosystème numérique compétitif. Enfin, la CNUCED recommande que les accords internationaux sur l'investissement incluent des clauses favorisant le transfert de technologies et garantissant la flexibilité réglementaire nécessaire aux politiques nationales, permettant ainsi aux pays en développement de préserver leur marge de manœuvre dans la définition de leurs stratégies numériques tout en bénéficiant des flux d'investissements internationaux.

SABRINA AZIOUEZ

ANNABA

Climat délétère au port

La section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) de l'Entreprise portuaire d'Annaba dénonce la détérioration du climat social et menace de recourir à toutes les formes de lutte syndicale légale face au blocage du dialogue avec la direction, qu'elle accuse de ne pas respecter ses engagements et de violer le code du travail.

Sur fond de tensions croissantes, la section syndicale de l'UGTA de l'établissement portuaire d'Annaba a haussé le ton. Dans un communiqué adressé à l'ensemble du personnel, l'organe de représentation des travailleurs dénonce une dégradation du climat social, malgré, affirme-t-il, «des efforts continus de dialogue, de patience et de responsabilité». Selon le document syndical, plusieurs réunions et correspondances portant sur des revendications socioprofessionnelles jugées «claires et légitimes» ont été adressées à la direction du port. «Ces revendications placent l'intérêt général au-dessus de toute autre considération», souligne la section syndicale dans son communiqué. Toutefois, le syndicat déplore l'échec de toutes ses tentatives de dialogue. «La longue lutte syndicale n'a abouti à aucune concrétisation des revendications, encore moins à une considération de notre rôle en tant que partenaire social»,

regrette la même source. Dans sa réponse, la direction de l'Entreprise portuaire d'Annaba se serait, selon le syndicat, contentée de ne pas respecter les engagements consignés dans les précédents procès-verbaux, sans fournir de réponses aux revendications soulevées. Le communiqué fait également état du refus de la direction générale de revenir sur «des décisions contraires aux conventions collectives de l'entreprise et aux dispositions du droit du travail».

Parmi les griefs énoncés figurent notamment des sanctions disciplinaires financières et des mutations professionnelles «sans justification, en violation du code du travail et du règlement intérieur de l'entreprise», précise le syndicat. Face à cette impasse, la section syndicale exprime «sa ferme condamnation de la politique de tergiversation adoptée par l'administration» et affirme «son entière disponibilité à engager toutes les formes de lutte syndi-



La tension monte au Port d'Annaba. (Photo DR)

cale légale garanties par la loi et la Constitution, en cas de non-satisfaction des revendications». Le syndicat a décidé de saisir les structures de l'UGTA de la wilaya d'Annaba et de solliciter l'intervention urgente

de l'Inspection du travail «pour le règlement du conflit par les voies pacifiques prévues par la loi 23-08». En conclusion de son communiqué, la section syndicale appelle «l'ensemble des travailleurs et tra-

vailleuses à la vigilance, à la solidarité et au soutien des membres de la section syndicale, et à ne pas se laisser entraîner dans des manœuvres visant à déstabiliser l'entreprise».

SOFIA CHAHINE

TÉLÉPHONIE MOBILE

12 nouvelles stations bientôt à Annaba

La direction de la poste et des télécommunications d'Annaba s'apprête à lancer l'installation de 12 nouvelles stations de téléphonie mobile dans plusieurs zones de la wilaya, dans le cadre d'un programme sectoriel visant à éliminer progressivement les zones d'ombre et à améliorer la qualité des services de communication. La direction de la poste et des télécommunications d'Annaba poursuit ses efforts de consolidation de la couverture réseau pour améliorer la qualité de ses services. Selon des sources de cette direction, les travaux d'instal-

lation de 12 nouvelles stations de téléphonie mobile seront lancés dans les prochains jours. Ces équipements seront répartis dans plusieurs zones de la wilaya d'Annaba. L'opération s'inscrit, précise-t-on, dans le cadre d'un programme sectoriel intégré dont l'objectif est «d'éliminer progressivement les zones d'ombre et de développer la qualité des services de téléphonie mobile et d'internet dans les campagnes et les localités éparses». Les mêmes sources rappellent que le secteur de la poste et des télécommunications a enregistré, au cours de la dernière période, «une

avancée significative en matière d'élargissement du réseau de téléphonie mobile, avec l'installation de pas moins de 68 stations mises en service». L'installation des 12 nouvelles stations interviendra «dans plusieurs communes de la wilaya, en fonction d'études techniques tenant compte des normes en vigueur et de la densité urbaine», explique-t-on. S'agissant du Fonds du service universel des communications, visant à étendre la couverture aux localités reculées, les responsables du secteur à Annaba ont proposé aux instances concernées l'installation d'autres

stations dans les villages de la commune d'El Eulma, notamment à Bir Merdja, Bir Nessara, Bir Mekhalfa, Rayhane, Lekbail et Ouled Toumi. Selon les sources consultées, ces initiatives illustrent «les efforts et la volonté déterminée des pouvoirs publics à garantir le droit du citoyen à l'accès aux services de communication et à l'équité dans la répartition des projets, de sorte à soutenir le développement local et favoriser l'intégration numérique sur l'ensemble du territoire de la wilaya». De leur côté, les responsables du secteur de la poste et des télécommuni-

cations poursuivent leurs efforts à travers la coordination avec les divers organismes pour le suivi de ces projets jusqu'à leur concrétisation, afin de répondre aux besoins des citoyens. Le renforcement de l'infrastructure du secteur, à travers la réalisation de projets stratégiques liés aux télécommunications, constitue un indicateur positif du développement du secteur dans la wilaya d'Annaba, où les responsables se disent déterminés à relever le défi et à répondre aux attentes tant des citoyens que des autorités publiques.

SOFIA CHAHINE

MÉDÉA

Nouveaux projets pour la modernisation d'axes routiers

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de Médéa a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, de nouveaux projets pour la modernisation de plusieurs tronçons d'axes routiers stratégiques, appelés à optimiser la sécurité des usagers, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des travaux publics. Il s'agit de tronçons de la route nationale (RN) 18, et de la RN 62, ainsi que du chemin de wilaya (CW) 20, a précisé le directeur local des travaux publics, Mohamed Hellal.

Le premier projet consiste en le dédoublement d'un nouveau tronçon de la route nationale 18 reliant le chef-lieu de la commune Sidi Naamane au lieu-dit «Louhat», sur une distance de 5 km. Le cahier des charges relatif au lancement de ce projet est en phase de préparation au niveau du ministère de tutelle, a indiqué le directeur, ajoutant qu'un premier tronçon de 23 km de la RN 18 qui relie Sidi Naamane à Beni Slimane a été mis en chantier en 2024, dans le cadre d'un projet de dédoublement de cet axe routier. Plusieurs sections de ce tronçon ont été réalisées et mises en exploitation au cours de l'année 2025, et il ne

reste que quelques petits travaux de retouche pour l'achèvement de l'intégralité des 23 km touchés par le projet de dédoublement, a affirmé M. Hellal. Le secteur a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une bretelle de deux km et d'un ouvrage d'art pour permettre aux automobilistes d'accéder à la cité

«Feidh Lahmar», sortie sud de la ville de Ksar El-Boukhari, à partir de l'autoroute nord-sud, a-t-il indiqué.

Le directeur a fait part, aussi, de l'inscription de projets de modernisation de plusieurs sections de la route nationale 62 et du chemin de wilaya (CW) 20, qui fait la jonction

entre la commune de Djouab et la localité de Sour El-Ghouzlane, dans la wilaya de Bouira. S'agissant des projets de modernisation de l'infrastructure routière en cours d'exécution à travers la wilaya, M. Hellal annonce un taux d'avancement de 45% des travaux de réhabilitation d'un tronçon de la route nationale 60

sur, une distance de 15km, qui dessert la commune d'Ouled Antar, au sud-ouest de Médéa. Le projet de renforcement du CW 2, entre Oum Djellil et Chahbounia, sur une distance de 7km, enregistre un taux d'exécution estimé à 40%, selon le même responsable.

APS

ORAN

Arrestation de 16 personnes et saisie de drogues dures et de substances psychotropes

Les services de police de la wilaya d'Oran ont procédé, lors de différentes opérations, à l'arrestation de 16 personnes soupçonnées d'implication dans le trafic de drogues de différents types, et à la saisie d'une quantité de drogues dures et d'environ 700 comprimés et de substances psychotropes, a indiqué, samedi, un communiqué de ce corps de sécurité. La même source a précisé que, lors de la première opération, les éléments de la police relevant de la 17e Sûreté urbaine ont réussi à arrêter 12 personnes, en majorité des repris de justice, activant dans le trafic de drogues et de substances psychotropes à travers le périmètre urbain. Cette opération a permis la saisie de 465 comprimés hallucinogènes, de

22 sachets de drogues dures d'un poids de 13 grammes de cocaïne, ainsi que des morceaux de kif traité prêts à la commercialisation, en plus d'une somme d'argent provenant des revenus de cette activité criminelle estimée à près de 60.000 dinars. Quant à la seconde opération, elle a été menée par les services de la 4e Sûreté urbaine, ayant abouti à l'arrestation de 4 personnes et à la saisie de 233 comprimés hallucinogènes de différents types, de 4 flacons d'une substance stupéfiante de type «Isobutyl», ainsi qu'une somme d'argent issue de la vente, dépassant 90.000 dinars algériens, a-t-on fait savoir de même source. Le communiqué a souligné que ces arrestations ont

été effectuées sur la base d'informations parvenues aux services concernés faisant état de l'existence de suspects qui s'adonnaient au trafic de ces poisons dans le secteur de compétence des mêmes services, et qui utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage. Après leur surveillance et le suivi de leur activité criminelle, ils ont été interpellés, dont certains en flagrant délit de transaction de vente et d'achat de drogues. Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, lesquelles ont décidé de les placer sous mandat de dépôt pour le chef d'accusation de trafic de drogues de différents types, selon la même source.

APS

GROENLAND - ÉTATS-UNIS - UE

Le bal de l'hypocrisie

Dès son premier mandat, Donald Trump a manifesté son désir d'acquérir le Groenland, territoire danois depuis le XVI^e siècle. Ces propos, initialement accueillis avec scepticisme, ont ressurgi lors de son retour au pouvoir en janvier 2025, ravivant l'intérêt américain pour cette colonie arctique danoise.

PAR OLEG NESTERENKO

Les déclarations de la Maison Blanche concernant la convoitise du Groenland, initialement perçues comme une extravagante aberration, ont pris une toute nouvelle tournure avec l'enlèvement du président vénézuélien légitime le 3 janvier. Ce passage de la fantaisie à l'action a révélé à la communauté internationale la détermination des États-Unis d'Amérique, sous la présidence Trump, à transgresser le droit international, au besoin, afin d'obtenir les bénéfices géo-économiques unilatéraux.

Les prétextes fallacieux

Les prétextes drapés dans des justifications sécuritaires antirusses et antichinoises, que brandit la présidence américaine pour justifier sa volonté de s'approprier l'île du Groenland, ne sont que des mensonges caractérisés que la Maison Blanche ne prend même pas la peine de camoufler davantage. L'époque où l'on exhibait à l'ONU une prétendue fiole d'anthrax, comme le fit le secrétaire d'État américain Colin Powell le 5 février 2003, pour maquiller l'invasion de l'Irak sous un vernis de légitimité, semble révolue. Cette mascarade avait alors servi de prétexte pour déclencher la destruction d'un pays et le massacre de son peuple.

L'anéantissement de l'Irak, ne nous y trompons pas, n'était pas un but en soi, mais la conséquence inéluctable d'une stratégie américaine. La véritable motivation résidait dans la nécessité de neutraliser l'initiative de Saddam Hussein contre le « pétrodollar ».

En octobre 2000, le président



Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Spécialiste de la Russie et de la CEI ; ancien directeur de la MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)



Les velléités de Trump sur le Groenland démasquent l'hypocrisie des élites européennes. (Photo DR)

irakien avait osé déclarer son intention de ne plus vendre son pétrole contre des dollars américains, mais uniquement contre des euros. Une telle audace valait la signature de son propre arrêt de mort. En février 2003, Saddam Hussein mit sa « menace » à exécution en vendant plus de 3 milliards de barils de pétrole brut pour 26 milliards d'euros. Un mois plus tard, les États-Unis envahissaient et détruisaient l'Irak, infligeant au peuple irakien une tragédie marquée par l'anéantissement des infrastructures et un nombre effroyable de victimes civiles.

Forte de l'impunité judiciaire totale dont jouissent les crimes contre l'humanité commis par les gouvernements successifs des États-Unis, ils ne se donnent plus la peine de les couvrir par des narrations ne serait-ce qu'un peu crédibles aux yeux de la communauté internationale. Nul besoin, donc, de déployer des efforts de communication supplémentaires pour préparer l'annexion du Groenland, que ce soit de gré ou de force.

La véritable raison de la convoitise américaine pour cette zone polaire peu hospitalière réside incontestablement dans les gigantesques réserves de matières premières qu'elle recèle, tant dans

son sous-sol que dans les profondeurs de l'océan Arctique, au sein de la zone économique exclusive (ZEE) danoise qui s'étend jusqu'à 200 milles marins des côtes du Groenland (370,42 km) et confère à son détenteur des droits souverains en matière de ressources économiques.

Si le Groenland venait à passer sous l'autorité américaine, le fait que l'extraction américaine

« L'anéantissement de l'Irak, ne nous y trompons pas, n'était pas un but en soi, mais la conséquence inéluctable d'une stratégie américaine. La véritable motivation résidait dans la nécessité de neutraliser l'initiative de Saddam Hussein contre le « pétrodollar ».

de l'île. Cette indifférence stratégique s'inscrit dans une logique géopolitique et économique où les intérêts nationaux prévalent sur les considérations éthiques ou les droits des minorités. De plus, l'histoire des relations entre les États-Unis et les peuples autochtones est profondément marquée par une marginalisation systématique de ces derniers dans les processus décisionnels concernant leurs propres territoires et ressources.

« Un conflit ou une tentative d'annexion du territoire d'un pays membre de l'OTAN par un autre pays également membre de l'OTAN serait la fin du monde tel que nous le connaissons », a déclaré le Premier ministre polonais Tusk. Une déclaration qui semble ignorer que la préservation du monde tel que nous le connaissons est la dernière des préoccupations du maître d'Outre-Atlantique.

La présence américaine au Groenland

Contrairement aux insinuations fallacieuses, la présence militaire américaine dans l'océan Arctique ne nécessite nullement l'annexion du Groenland ni sa transformation en territoire national des États-Unis. En réalité, les forces armées américaines sont stationnées en permanence sur cette île arctique depuis la



Seconde Guerre mondiale, une présence officialisée dès 1951 par un accord bilatéral américano-danois (Accord du 27 avril 1951). Cet accord confère à Washington D.C. une latitude d'action militaire significative dans la région arctique.

À ce jour, la base aérienne de Pituffik (Thulé Air Base) demeure la seule installation militaire américaine active au Groenland.

Les déclarations occasionnelles de Donald Trump, telles que celles sur Truth Social, suggérant que « L'OTAN deviendrait plus redoutable et efficace si le Groenland était entre les mains des États-Unis. Tout ce qui est en-deçà de cela est inacceptable », n'altèrent pas la nature juridique de l'accord existant.

Il ne fait aucun doute que, si les circonstances l'exigeaient, les États-Unis pourraient accroître très considérablement leur présence militaire sur l'île, même si cette dernière demeure sous la souveraineté danoise.

Les hypocrisies de l'Union Européenne

À ce jour, seuls six des vingt-sept États membres de l'Union Européenne, abstraction faite du Danemark, ont formalisé leur position par une déclaration officielle condamnant l'initiative des États-Unis d'Amérique vis-à-vis du Groenland (déclaration conjointe du 6 janvier, émanant d'Allemagne, du Royaume-Uni, de France, d'Italie, de Pologne et d'Espagne).

Cette déclaration, confinée à l'expression verbale, est dénuée d'un véritable engagement : les paroles qui n'ont aucune valeur, ne signifient rien et n'engagent les déclarants à rien.

À l'instar des prédateurs opportunistes, l'appareil politico-bureaucratique de l'UE et de ses États membres manifeste une propension à cibler exclusivement les États perçus, à tort ou à raison,

comme structurellement plus faibles ou en situation de vulnérabilité conjoncturelle. Face aux forces dominantes, une politique de deux poids, deux mesures, d'une perversité indéniable, se révèle inéluctablement.

La devise de l'Union Européenne est bien celle formulée jadis par les Romains : « Ce qui est permis à Jupiter n'est pas permis au bœuf ».

La protection des démocraties, des droits de l'homme et de la liberté d'expression n'est qu'une pure chimère, un artifice rhétorique destiné à manipuler l'électorat. La classe politique européenne, majoritairement constituée de vulgaires activistes carriéristes, est bien davantage préoccupée par la conservation du pouvoir et la dissimulation

russes de l'infrastructure énergétique ukrainienne (après avoir laissé la chance à la partie adverse d'entendre la raison durant plus de 3 années consécutives) remportent haut la main le concours de l'hypocrisie, sur le fond de la destruction de plus de 70% non seulement de l'infrastructure énergétique civile, mais également de l'accès à l'eau potable en Yougoslavie par l'organisation criminelle du Traité Atlantique Nord dès les premiers jours de son agression en 1999 et sur le fond de la déclaration officielle de l'OTAN concernant la privation des populations de l'accès à l'électricité et à l'eau potable : « Si Milosevic veut vraiment que ses citoyens aient de l'eau et de l'électricité, tout ce qu'il a à faire est d'accepter les conditions de

« À ce jour, seuls six des vingt-sept États membres de l'Union Européenne, abstraction faite du Danemark, ont formalisé leur position par une déclaration officielle condamnant l'initiative des États-Unis d'Amérique vis-à-vis du Groenland (déclaration conjointe du 6 janvier, émanant d'Allemagne, du Royaume-Uni, de France, d'Italie, de Pologne et d'Espagne».

de ses crimes à l'encontre des nations entières, commis en continu à travers le monde.

L'Union Européenne redécouvre avec soudaineté l'existence du droit international, une prise de conscience motivée par la menace que représente Donald Trump pour ses propres intérêts. Les instances dirigeantes de l'UE et de nombreux États européens, qui critiquent la Maison Blanche pour ses velléités de démembrer le Danemark, en appellent désormais au respect du droit international.

Or, ces mêmes acteurs ont fait preuve d'un empressement notable à participer au démembrement illégal de la Yougoslavie en 1999, en violation totale dudit droit.

De même, les indignations européennes face aux bombardements

l'OTAN, l'anglais Jamie Shea, le 25 mai 1999). En ce moment de l'histoire et dans tant d'autres crimes qui ont suivi depuis, le droit international semblait d'un intérêt bien plus limité pour ces acteurs.

Abstraction faite des causes profondes du conflit en Ukraine et des opinions divergentes, toute personne raisonnable dotée d'un minimum de capacités analytiques ne peut nier que la Fédération de Russie avait des raisons bien plus impérieuses de revendiquer la Crimée et le Donbass que les États-Unis d'Amérique d'annexer le Groenland, dont l'unique rapport de l'État américain avec ce dernier ne consiste que dans la modeste présence sur son sol d'une seule, parmi plus de 700, de leurs bases militaires dans le monde.

Dès lors, la question qui se pose est la suivante : quelle est la réaction des pays de l'Union Européenne et de leurs « élites » politiques face à ces deux revendications ?

La réponse est indéniable et bien étonnante pour un esprit non averti : une quasi-guerre totale contre la Russie, impliquant des investissements de centaines de milliards d'euros, des centaines de milliers de morts sur les champs de bataille et plus de 30 711 sanctions imposées à la Russie (au 1er janvier 2026).

En revanche, quelle est l'action de ces mêmes pays face à leur suzerain américain ? Quelques paroles impuissantes qui n'iront jamais plus loin.

De même, il est inutile de détailler l'hypocrisie profonde des « élites » européennes face au massacre à grande échelle des populations civiles à Gaza et à d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés à travers le monde, dont les « défenseurs des droits de l'homme » sont non seulement restés silencieux, mais souvent, sont directement responsables.

Le droit fondamental de la classe politique de l'Occident collectif vis-à-vis du reste du monde, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, est celui du plus fort. Elle ne sait avancer que par la force et ne comprend aucun autre langage que celui de la force. Cette monolinguitique de la force annihile toute tentative de dialogue subtil, d'échange constructif, réduisant la relation à un rapport de domination brute et simpliste.

Les abus et crimes extraterritoriaux à répétition, visant à accroître la richesse des « élites » (à ne pas confondre avec les peuples) du « jardin fleuri » aux dépens des intérêts des nations non occidentales, qualifiées de « jungles » (« L'Europe est un jardin. La plus grande partie du reste du monde est une jungle », Josep Borrell, Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, vice-président de la Commission Européenne), sont justifiés par des discours incessants sur les

droits de l'homme, la démocratie et de nobles idéaux servant de prétexte à leurs ingérences et invasions, tout en réprimant avec véhémence ceux qui s'y opposent. Simultanément, tout régime, aussi antidémocratique, dictatorial, voire sanguinaire soit-il, mais soumis aux intérêts des capitales occidentales, peut compter sur leur soutien indéfectible.

Cependant, les discours de ces fervents défenseurs du concept spirituel incarné par les cochons orwelliens de La Ferme des animaux : « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres », ne trompent plus personne, ni en Afrique, ni en Amérique latine, ni en Asie.

Peu importe les déclarations européennes actuelles et futures : aucune action européenne égale ne seraient-ce qu'à quelques pour cent de celles entreprises contre la Russie ne verra jamais le jour à l'égard des États-Unis d'Amérique.

Le 14 janvier, le président français Emmanuel Macron déclarait que la France « ne sous-estime pas » les intentions des États-Unis concernant le Groenland et s'engageait à « faire preuve d'une solidarité totale » avec le Danemark.

En guise d'illustration, rien ne révèle mieux le degré d'hypocrisie pathétique des « élites » européennes que le déploiement de troupes européens au Groenland pour préparer le terrain à une résistance contre une éventuelle invasion américaine.

La Norvège a envoyé deux personnes. La France a envoyé quinze personnes. L'Allemagne en a envoyé treize. Les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Finlande, l'Estonie et la Suède s'apprêtent également à envoyer leurs troupes, dont le nombre ne dépassera certainement pas celui des puissances déjà engagées.

Ainsi, Donald Trump est incité à réfléchir davantage avant de se heurter au redoutable déploiement militaire européen sur ce territoire convoité.

SUR FOND DE CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE PERSISTANTE

La colère gronde au Maroc

Sur fond de crise économique et sociale persistante, le Maroc traverse une période de tensions croissantes dans l'ensemble des secteurs. C'est dans ce contexte qu'une grève nationale des fonctionnaires de l'enseignement supérieur est prévue mardi alors que des manifestations massives de solidarité avec la Palestine qui ont mobilisé des milliers de personnes à travers le royaume, révélant l'incapacité du régime à répondre aux préoccupations profondes d'une population de plus en plus exaspérée.

Le Syndicat national marocain des fonctionnaires de l'enseignement supérieur et des cités universitaires a lancé un appel à une grève nationale pour mardi prochain, accompagnée d'un rassemblement devant le ministère de tutelle à Rabat. Cette mobilisation vise à dénoncer l'abandon par le gouvernement de ses engagements concernant le statut particulier des fonctionnaires du secteur. Le syndicat, rattaché à la Confédération démocratique du travail, a précisé samedi que le différend porte sur l'article 84 du projet de loi 59.24, récemment validé par la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication à la Chambre

des représentants. Les amendements apportés au texte ont supprimé toute référence explicite à la mise en place d'un statut spécifique pour les fonctionnaires de l'enseignement supérieur, suscitant une vive inquiétude parmi les employés du secteur. L'absence de précisions sur le contenu, le calendrier et les modalités d'élaboration de ce statut est perçue comme une manœuvre dilatoire. Le bureau national du syndicat dénonce fermement l'attitude du ministère qui esquive systématiquement la tenue de réunions avec les représentants des fonctionnaires, craignant que cette imprécision juridique n'ouvre la voie à des interprétations floues

susceptibles de fragiliser davantage les droits des travailleurs. Cette agitation dans le secteur de l'enseignement supérieur s'inscrit dans un contexte plus large de mécontentement social. Le mois dernier, la capitale Rabat a été le théâtre de plusieurs actions de protestation dénonçant le laxisme du gouvernement face aux revendications des travailleurs, témoignant d'une exaspération généralisée à l'égard d'un pouvoir jugé sourd aux difficultés quotidiennes de millions de Marocains confrontés à la montée du chômage, de la pauvreté et de la précarité. Parallèlement, des milliers de mani-

festants ont défilé vendredi dans plusieurs villes du royaume pour exprimer leur colère contre la normalisation avec l'entité sioniste et réaffirmer leur solidarité avec le peuple palestinien. Répondant à l'appel de la Coordination marocaine pour le soutien aux causes de la Oumma, les protestataires se sont rassemblés à Casablanca, Mohammedia, Inezgane, Oujda, Meknès, Kelaat Sraghna et Tanger, brandissant des banderoles hostiles à la politique du Makhzen. Des slogans tels que «La Palestine est une responsabilité», «la normalisation est une trahison» ou encore «tous avec Gaza» ont résonné dans les rues, illustrant le fossé gran-

dissant entre un régime accusé de trahir les causes arabes et une population attachée aux principes de solidarité avec les peuples opprimés. Cette double mobilisation, sociale et politique, révèle l'ampleur du malaise qui traverse la société marocaine. Alors que des millions de citoyens peinent à joindre les deux bouts, le régime est accusé de privilégier des projets de prestige, notamment la construction de stades, au détriment de solutions concrètes aux problèmes structurels qui minent le pays. Cette stratégie de fuite en avant, fondée sur l'affichage et le clinquant, est perçue comme un mépris affiché envers les préoccupations légitimes d'une population qui aspire à la dignité, à l'emploi et à de meilleures conditions de vie, plutôt qu'à des infrastructures destinées à redorer l'image internationale du royaume sans améliorer le quotidien des Marocains ordinaires.

LYES SAÏDI

AGGRESSION SIONISTE

La machine de mort poursuit son œuvre de destruction à Ghaza

L'occupation sioniste intensifie son entreprise de liquidation systématique du peuple palestinien et de ses symboles à travers une série d'agressions coordonnées visant à paralyser toute forme de vie dans les territoires occupés, depuis Ghaza assiégée jusqu'à El-Qods meurtrie, en passant par le sud du Liban martyrisé. Cette escalade meurtrière, qui s'inscrit dans la continuité d'une guerre génocidaire menée depuis plus de deux ans, révèle l'acharnement criminel d'un régime colonial déterminé à effacer l'identité palestinienne et à judaïser la terre de Palestine. À Ghaza, le carnage se poursuit sans relâche. Dimanche, plusieurs Palestiniens ont été blessés par des tirs et des bombardements de l'armée d'occupation sioniste dans la ville de Ghaza et à Khan Younès, dans le sud de l'enclave assiégée. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources locales, plusieurs citoyens ont été blessés par des tirs d'un drone de l'occupation dans le quartier d'Al-Zeitoun, au sud-est de la ville de Ghaza. Une fillette a également été touchée par des balles

de l'armée d'occupation dans la zone d'Al-Mawassi à Khan Younès, témoignant de la brutalité aveugle d'une machine de guerre qui ne fait aucune distinction entre combattants et civils, entre hommes, femmes et enfants. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 71.548 martyrs et 171.353 blessés, en majorité des enfants et des femmes, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Ces chiffres vertigineux témoignent de l'ampleur du génocide perpétré contre le peuple palestinien dans l'indifférence complice de la communauté internationale.

C'est dans ce contexte de massacres quotidiens que l'ONG Médecins Sans Frontières a fait part dimanche de son inquiétude face à la possibilité d'un arrêt de ses activités vitales dans l'enclave, en raison des mesures sionistes qui menacent directement la poursuite de son travail humanitaire sur le terrain. Cette menace intervient alors que le système de santé connaît une paralysie quasi totale et une grave pénurie de personnel et de fournitures

médicales, conséquence directe de la guerre d'extermination et du blocus criminel imposé par l'occupation. Des milliers de patients et de blessés dépendent des services médicaux spécialisés fournis par les équipes de MSF, notamment à l'hôpital Nasser dans la ville de Khan Younès, qui constitue le principal centre d'activité de l'organisation et représente un refuge médical essentiel pour de larges catégories de patients en l'absence de toute alternative réelle. Dans un communiqué publié dimanche, l'ONG a révélé que l'occupant sioniste avait suspendu son enregistrement dans le cadre de nouvelles règles régissant le travail dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, sans préciser de délai pour cette décision arbitraire. MSF a dénoncé les prétentions de l'entité sioniste selon lesquelles le départ de l'organisation n'aurait pas d'impact significatif, qualifiant cette affirmation de totalement fausse. Mohammed Abou Jasser, superviseur de l'unité des brûlés à l'hôpital Nasser, a expliqué que les équipes médicales traitent quotidiennement des patients souffrant de

fractures, de blessures multiples ainsi que de brûlures profondes et complexes résultant des bombardements sionistes aveugles. Il a averti que le fait d'empêcher l'organisation de poursuivre son travail aurait de graves répercussions, notamment concernant l'entrée des fournitures médicales et l'arrivée de délégations spécialisées, aggravant davantage la crise sanitaire dans l'enclave ravagée. MSF a mis en garde contre un effondrement total du système de santé à Ghaza alors que les besoins urgents en soins médicaux vitaux ne cessent d'augmenter face à la barbarie génocidaire.

À El-Qods occupée, l'occupation sioniste poursuit méthodiquement ses plans de judaïsation et d'effacement de l'identité palestinien. Le gouvernorat d'El-Qods a alerté samedi sur le lancement imminent par le gouvernement sioniste du projet colonial de la Route 45, visant à connecter les anciennes et nouvelles colonies illégales. Ce projet criminel vise à consolider l'annexion des colonies situées au nord d'El-Qods et à l'est de Ramallah à la Route 443, la route coloniale

menant à El-Qods et aux territoires de 1948. Les travaux débuteront devant la colonie de Mikhmas, construite sur les terres spoliées du village palestinien de Mikhmas, et s'étendent jusqu'au tunnel du poste de contrôle de Qalandiya. L'objectif recherché est de réduire le temps de trajet des colons criminels et de garantir leur liaison directe avec les villes des territoires de 1948, dans une tentative concrète d'effacer la Ligne verte et d'imposer une souveraineté coloniale de facto sur le territoire palestinien. Cette infrastructure coloniale s'inscrit dans un plan datant de 1983 visant à fragmenter les communautés palestiniennes et à les isoler derrière des routes de contournement, transformant les colonies en banlieues reliées au centre sioniste. Au Liban, l'armée d'occupation sioniste a bombardé dimanche la ville de Kfar Kela dans le district de Marjayoun, violant une nouvelle fois l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, faisant sauter trois maisons et poursuivant sa politique de destruction systématique.

L.S.

GROENLAND

Trump menace huit pays européens de droits de douane punitifs

Le président américain Donald Trump a annoncé samedi l'imposition de droits de douane de 10 % sur les importations en provenance de huit pays européens à compter du 1er février, en représailles à leur opposition à un rachat du Groenland par les États-Unis. Cette mesure, qui pourrait atteindre 25 % en juin, provoque une crise diplomatique sans précédent au sein de l'OTAN. Dans un message publié samedi sur son réseau Truth Social, Donald Trump a précisé que le Danemark, la Norvège, la Suède, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Finlande seraient frappés par cette taxe à l'importation de 10 % dès le 1er février. Le président républicain a averti que ce taux passerait à 25 % le 1er juin si aucun accord n'était conclu pour une «acquisition complète et totale du Groenland» par les États-Unis. Cette menace tarifaire constitue une escalade radicale et potentiellement dangereuse dans la confrontation entre Trump et les alliés de l'OTAN, mettant davantage à l'épreuve l'alliance vieille de 73 ans. Le président américain a qualifié les exercices militaires

organisés par les pays de l'OTAN au Groenland, dans le contexte des discussions sur ses revendications territoriales, de «jeu très dangereux». «Ces pays, qui se livrent à ce jeu très dangereux, ont pris un risque inacceptable et insoutenable. Il est donc impératif, afin de protéger la paix et la sécurité mondiales, de prendre des mesures énergiques pour mettre fin rapidement et sans équivoque à cette situation potentiellement périlleuse», a-t-il écrit pour justifier l'introduction de ces nouveaux droits de douane. Le président républicain a à plusieurs reprises cherché à utiliser les leviers commerciaux pour contraindre ses alliés et rivaux, obtenant parfois des engagements d'investissement de certaines nations, mais provoquant également des réactions négatives de pays comme la Chine, le Brésil et l'Inde. Face à cette annonce, les ambassadeurs des 27 États membres de l'Union européenne devaient se réunir dimanche, selon des diplomates européens. Cette réunion intervient après que Trump a conditionné la levée de ces droits de douane à l'autorisation donnée aux États-Unis de racheter le

Groenland, marquant une nouvelle escalade des tensions autour de l'avenir de ce vaste territoire autonome danois. Donald Trump affirme que le Groenland est vital pour la sécurité des États-Unis en raison de son emplacement stratégique et de ses importantes réserves de minéraux. Il n'a pas exclu le recours à la force pour en prendre le contrôle, provoquant une crise diplomatique sans précédent entre les États-Unis et le Danemark, deux membres fondateurs de l'OTAN. Les déclarations répétées du président américain ont suscité une vague d'indignation et de mobilisation populaire. Plus de 20.000 personnes, selon les organisateurs, ont manifesté samedi dans la capitale danoise Copenhague, soit l'équivalent de toute la population de Nuuk, capitale du Groenland. Plusieurs centaines de manifestants se sont également rassemblés dans les rues de Nuuk pour apporter leur soutien au territoire menacé d'annexion et appeler au respect de son droit à l'autodétermination. Devant la place de l'hôtel de ville de Copenhague, les manifestants scandaien «Le Groenland n'est pas à vendre» et brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Ne touchez pas au Groenland», avant de prendre la direction de l'ambassade des États-Unis. «Je suis très reconnaissant de l'énorme soutien que l'on reçoit en tant que Groenlandais. Nous envoyons aussi un message au monde entier pour dire qu'il doit se réveiller», a déclaré Julie Rademacher, directrice d'Uagut, association qui représente des Groenlandais au Danemark. «Le Groenland et les Groenlandais sont involontairement montés en première ligne du combat pour la démocratie et les droits humains», a-t-elle ajouté. Certains manifestants portaient des casquettes de baseball ressemblant à celles des supporters de Donald Trump, mais ayant détourné le slogan «Faites que l'Amérique redeienne grande» en «Faites que l'Amérique s'en aille». À Nuuk, plusieurs centaines de manifestants conduits par le Premier ministre groenlandais Jens-Frederik Nielsen ont pris le chemin du consulat des États-Unis. Territoire autonome du Danemark depuis 1979, le Groenland abrite une population de 57.000 habitants. Près de 17.000

Groenlandais habitent au Danemark, selon les autorités danoises. Tous les partis du paysage politique groenlandais militent pour une indépendance de l'île sans s'accorder sur le calendrier d'une telle transition. Tous ont récemment déclaré préférer rester au sein du royaume du Danemark plutôt que de rejoindre les États-Unis. L'annexion du Groenland n'est soutenue que par 17 % des Américains, selon un sondage Ipsos pour Reuters, et les démocrates comme les républicains s'opposent à une action militaire. Le président américain a invoqué l'aspect sécuritaire du contrôle américain du territoire, afin d'empêcher la Russie ou la Chine d'occuper l'île. Des soldats européens sont arrivés ces derniers jours au Groenland dans le cadre d'exercices décidés par le Danemark et ses alliés visant à rassurer les États-Unis sur la sécurité de la région. Ces manœuvres, loin d'apaiser les tensions, semblent au contraire avoir exacerbé la détermination de Trump à imposer sa vision d'un contrôle américain sur ce territoire arctique stratégique.

L.S.

NOUVELLE CARTE CULTURELLE

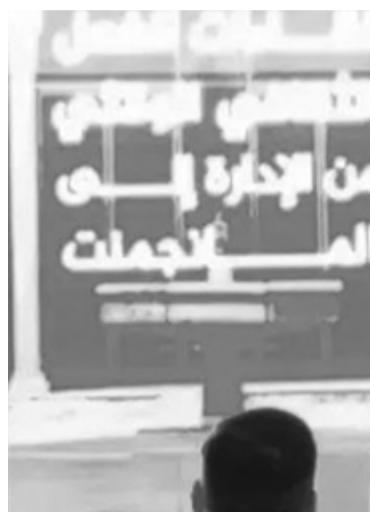
Une nouvelle gouvernance pour les institutions

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a lancé dimanche à Alger un cycle national de rencontres d'évaluation visant à transformer radicalement la gouvernance des institutions culturelles. Face aux directeurs de la culture des wilayas, elle a appelé à abandonner la logique purement administrative au profit d'un management basé sur la performance, la rentabilité et l'innovation, dans un contexte marqué par la recomposition territoriale du pays et les défis de la transition numérique.

Réunis au palais de la culture Moufdi-Zakaria pour la première étape d'un processus national, les directeurs de la culture des wilayas et les responsables des établissements culturels sous tutelle ont assisté à un discours inaugural sans détour. Malika Bendouda y a esquisssé les contours d'une mutation profonde du secteur culturel, confronté à des défis multiples qui exigent une rupture avec les pratiques traditionnelles. La ministre a d'emblée souligné le bouleversement en cours de la carte culturelle nationale. « L'Algérie a connu récemment la création de nouvelles wilayas, ce qui entraînera un changement dans la carte culturelle », a-t-elle déclaré, insistant sur la nécessité d'adapter les pratiques culturelles à « de nouveaux principes de gouvernance régis par la rentabilité, l'efficacité et la capacité

à mener des activités fondées sur une conception et une vision permettant au secteur de la culture de devenir productif ».

Ce redéploiement territorial s'accompagne d'exigences accrues en matière de coordination. La ministre a appelé à « intensifier le travail sectoriel et la coordination entre les institutions à l'échelle d'une même wilaya ainsi qu'entre les wilayas », soulignant la nécessité « d'une coordination et d'une harmonie entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central ». Une harmonisation d'autant plus cruciale que le pays doit désormais jongler avec une mosaïque de territoires culturels « homogènes et diversifiés » qu'il faut faire dialoguer. Mais le défi majeur réside dans la transformation même du modèle de gestion culturelle. Après avoir rappelé que l'État algérien a massivement



La ministre de la Culture et des Arts lance une série de rencontres d'évaluation avec les directeurs de la culture. (Photo DR)



investi dans la construction d'infrastructures culturelles – maisons de la culture, bibliothèques, théâtres, restauration du patrimoine – Malika Bendouda a exhorté les responsables à « renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation ainsi que l'esprit de renouvellement et de créativité dans les événements et activités culturels ». Un appel qui traduit la volonté de passer d'une logique d'équipement à une logique d'animation et de production culturelle. La ministre a également insisté sur la nécessité d'« un encadrement différent du projet culturel », marquant ainsi la fin d'une ère où la simple gestion administrative suffisait. «

Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette harmonie », a-t-elle averti, précisant que cette évaluation « sera fondée sur des indicateurs de performance, sur le degré de réalisation des objectifs, sur l'efficience et la rentabilité ». Cette exigence de rentabilité et d'efficacité s'inscrit dans un contexte plus large de transformation numérique du secteur culturel. À l'heure où les pratiques culturelles se dématérialisent et où le public accède aux contenus culturels par des canaux numériques, les institutions culturelles algériennes doivent repenser leurs modes d'intervention et leurs offres pour rester pertinentes et attractives.

La rencontre a donné lieu à l'organisation d'ateliers thématiques dans les domaines du patrimoine,

du livre et d'autres secteurs culturels,

ainsi qu'à des interventions de

directeurs de la culture et de responsables d'établissements culturels présentant leurs programmes. Ces échanges ont permis d'identifier les obstacles à la mise en œuvre de cette nouvelle vision et d'esquisser des solutions adaptées aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence nationale dans l'action culturelle.

MOHAND SEGHIR

CARAVANE «POÈTES DES DEUX RIVES»

Le dialogue culturel algéro-italien célébré

La caravane littéraire et artistique algéro-italienne «Poètes des deux rives» a posé ses valises samedi soir à Sidi Bel-Abbes, à la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed El Kabbati», offrant au public de la région une soirée placée sous le signe du dialogue civilisationnel et de l'échange culturel entre les deux rives de la Méditerranée, dans le cadre d'une initiative conjointe visant à renforcer les liens artistiques et intellectuels entre l'Algérie et l'Italie. Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger, cette manifestation culturelle a proposé un programme varié et riche qui a permis au public de découvrir la diversité et la profondeur des patrimoines culturels des deux pays. La soirée a comporté des lectures poétiques communes réunissant des poètes algériens et italiens qui ont partagé leurs vers dans une atmosphère de fraternité artistique, accompagnées d'interventions intellectuelles et de prestations musicales issues des traditions algérienne et italienne. Ces performances ont mis en lumière la richesse du patrimoine culturel commun qui unit les deux rives de la mer Méditerranée, témoignant d'une histoire partagée et d'influences réciproques qui transcendent les frontières géographiques.

Noureddine Addad, représentant de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, a souligné que cette rencontre «contribue à l'ancrage de la culture de la lecture et de l'échange intellectuel, et renforce le rayonnement des institutions culturelles, ainsi que leur ouverture sur leur environnement national et

international». Il a mis l'accent sur l'importance de telles initiatives pour la promotion de la créativité algérienne et le développement d'une dynamique culturelle capable de dialoguer avec les expériences artistiques internationales, tout en valorisant l'identité nationale et en créant des passerelles de compréhension mutuelle entre les peuples. De son côté, Warda Hakimi, directrice de la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed El Kabbati», a affirmé que l'accueil de cette manifestation culturelle «traduit le rôle central que joue la bibliothèque dans la promotion de l'action culturelle et l'ouverture aux expériences littéraires internationales». Elle a ajouté que «la caravane Poètes des

deux rives constitue un véritable espace de dialogue culturel et une opportunité de rapprocher le public, notamment les jeunes, de la poésie, des arts et des langues». Cette déclaration reflète la volonté des institutions culturelles locales de s'inscrire dans une démarche d'ouverture et de médiation culturelle, transformant les bibliothèques en véritables centres vivants de création et d'échange plutôt qu'en simples lieux de conservation du savoir. Au-delà des activités littéraires et artistiques, la délégation italienne a eu l'occasion de découvrir le patrimoine culturel de la wilaya de Sidi Bel-Abbes à travers une visite du musée «Ghenja», l'un des sites culturels emblématiques de la région. Les membres

de la délégation ont pu apprécier le riche patrimoine historique et artistique qu'abrite ce musée, véritable reflet d'une partie de la mémoire culturelle locale qui témoigne de la profondeur historique et de la diversité des influences qui ont façonné l'identité régionale au fil des siècles. La visite culturelle s'est également étendue au Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, considéré comme l'un des hauts lieux culturels nationaux et pilier de la vie artistique de la région. Les responsables de cette institution ont présenté aux visiteurs italiens des explications détaillées sur son histoire et son rôle dans la promotion de l'art théâtral et l'accueil de diverses manifestations culturelles et artistiques, soulignant ainsi l'importance de cet espace dans le paysage culturel algérien et son rayonnement au niveau national. Le programme de Sidi Bel-Abbes constitue la deuxième étape de la caravane littéraire et artistique «Poètes des deux rives», après son passage inaugural dans la ville de Tlemcen, avant la clôture prévue de ses activités à Alger. Cette itinérance à travers plusieurs villes algériennes témoigne de la volonté des organisateurs de faire bénéficier un large public de cette expérience culturelle enrichissante et de démocratiser l'accès à la poésie et aux arts, tout en renforçant les liens d'amitié et de coopération culturelle entre l'Algérie et l'Italie dans un esprit de dialogue méditerranéen.

M.S.

ORAN

Près de 50.000 visiteurs enregistrés en 2025 au Musée Ahmed Zabana

Le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran a connu une affluence notable au cours de l'année 2025, en accueillant près de 50.000 visiteurs venus découvrir les collections muséales mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de l'Algérie, a-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement muséal. Le Musée Ahmed Zabana a enregistré, durant l'année écoulée, la visite d'environ 50.000 personnes issues de différentes catégories et tranches d'âge, parmi lesquelles près de 651 visiteurs étrangers de diverses nationalités, a précisé à l'APS la cheffe du service de la communication du musée, Mme Leila Boutaleb. La responsable a indiqué que les visiteurs étrangers ont manifesté un intérêt particulier pour la salle des Beaux-arts, qui expose des œuvres signées par d'éminents artistes algériens et internationaux de

renom dans le domaine des arts plastiques, ainsi que pour les sections «Archéologie ancienne» et «Ethnographie», lesquelles renferment des pièces archéologiques illustrant les différentes périodes historiques qu'a connues la ville d'Oran, en plus du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie. Le musée a également accueilli, durant l'année passée, 3.315 élèves issus des différents cycles de l'enseignement et 645 étudiants universitaires ayant réalisé des recherches et des mémoires portant sur l'histoire du pays et son riche patrimoine, a indiqué la même source. Le nombre d'enfants et d'adolescents a dépassé les 20.000 visiteurs, tandis que celui des visiteurs âgés de plus de 60 ans a atteint 3.762 personnes venues de différentes wilayas du pays pour découvrir les trésors patrimoniaux que recèle ce musée, qui comprend neuf

sections, a-t-elle fait savoir. Cette affluence s'explique par l'adoption de la technologie du «hologramme» dans la présentation de certaines pièces archéologiques et des œuvres artistiques, selon une approche innovante mettant en valeur leur esthétique et leurs différentes dimensions, ce qui a contribué à susciter l'intérêt des visiteurs, a souligné Mme Boutaleb, ajoutant que cette technologie a été introduite durant le Mois du patrimoine de l'année 2025 sur un ensemble de pièces patrimoniales. Par ailleurs, dans le cadre de la transition numérique que connaît le pays, le Musée public national Ahmed Zabana a permis, au cours de l'année 2025, aux visiteurs d'acheter leurs billets d'entrée en utilisant des cartes bancaires, a-t-on fait observer de même source.

APS

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025

Le MC Alger décroche son cinquième trophée

Le MC Alger a remporté samedi soir l'édition 2025 de la Supercoupe d'Algérie en dominant son éternel rival l'USM Alger sur le score de 1 à 0, au terme d'une rencontre disputée au stade Nelson Mandela de Baraki, s'adjugeant ainsi son cinquième titre dans cette compétition grâce à une réalisation de Zakaria Naïdji en seconde période, dans un derby algérois qui a tenu toutes ses promesses sur le plan de l'intensité et de l'engagement.

L'unique but de cette confrontation est survenu à la 74e minute de jeu, œuvre du fraîchement incorporé Zakaria Naïdji qui a su faire la différence au moment opportun. Le joueur mouloudéen a trompé le gardien usmiste Oussama Benbot d'une belle tête croisée au premier poteau, profitant d'un joli centre venu de l'aile droite pour permettre aux Vert et Rouge de faire la différence dans ce derby toujours aussi électrique. Cette réalisation consacre une supériorité offensive du Doyen qui s'est dessinée tout au long de la partie, même si le jeu est resté relativement équilibré entre deux adversaires d'égale valeur qui se connaissent parfaitement et se sont neutralisés durant de longues phases. Dès l'entame de la rencontre, le MC Alger a affiché ses intentions offensives et s'est procuré les meilleures occasions

LIQUE 2 AMATEUR

La JS El-Biar conforte son leadership, l'US Biskra résiste

La JS El-Biar a confirmé samedi son statut de leader incontesté du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur en allant arracher une précieuse victoire sur le terrain de la JSM Tiaret sur le score de 1 à 0, lors de la seizième journée qui se poursuivra de manière échelonnée jusqu'au mardi 27 janvier, consolidant ainsi son avance au classement et renforçant ses ambitions d'accession à l'issue d'une première phase retour déjà maîtrisée. Championne d'hiver avec la manière, la formation d'El-Biar a parfaitement géré son déplacement périlleux à Tiaret pour décrocher trois points capitaux qui lui permettent de porter son total à 38 unités et de consolider son fauteuil de leader à l'issue de cette première salve de rencontres du second acte de la saison. Derrière le leader, le WA Mostaganem a réalisé une excellente opération en dominant le RC Kouba sur le score de 2 à 1, un succès qui lui permet de remonter à hauteur du NA Hussein-Dey avec 23 points et de revenir dans la course pour les places qualificatives. Malgré ce revers qui constitue un coup d'arrêt dans son parcours, le RCK conserve provisoirement la troisième place au classement avec 29 unités, gardant ainsi toutes ses chances dans la lutte pour



Le MCA remporte le premier trophée de la saison. (Photo DR)

du match. À la première minute de jeu déjà, Anatouf s'était retrouvé dans un duel favorable, face à face avec le gardien de l'USMA, une situation idéale pour ouvrir le score précocement. Mais Oussama Benbot, vigilant et bien positionné, avait parfaitement anticipé la tentative adverse en sortant au bon moment pour contrer le ballon et éviter à son équipe de concéder un but qui aurait pu changer la physionomie de la rencontre. Cette parade remarquable du portier usmiste a permis aux Rouge et Noir de rester dans le match et de croire en leurs chances malgré la domination territoriale mouloudéenne.

La pression du MCA s'est maintenue tout au long de la première période. À la 26e minute, Halaimia a failli faire trembler les filets adverses sur un coup franc direct magnifiquement enroulé, mais le ballon est passé légèrement au-dessus de la transversale, frustrant les supporters vert et rouge présents en nombre dans les tribunes. Douze minutes plus tard, suite à une belle

action collective typique du style de jeu推崇 par le staff technique mouloudéen, Boukholda a tenté une reprise de volée spectaculaire à l'entrée de la surface de réparation. Une fois encore, le gardien usmiste a sorti une parade venue d'ailleurs pour écarter le danger en corner, confirmant qu'il était l'un des principaux remparts empêchant son équipe d'être menée au tableau d'affichage avant la pause.

Le même scénario s'est poursuivi en deuxième période avec une équipe du Mouloudia toujours plus incisive et dangereuse sur le plan offensif, multipliant les tentatives et acculant son adversaire dans son camp. Cette domination territoriale et cette persévérance ont fini par porter leurs fruits à la 74e minute lorsque Naïdji a concrétisé la supériorité collective de son équipe. Face à ce but encaissé, les Rouge et Noir ont accéléré le jeu dans le dernier quart d'heure avec l'espoir de revenir au score et d'arracher au minimum la prolongation. L'entraîneur usmiste a procédé à plusieurs changements

tactiques, faisant entrer des éléments frais comme Khaldi et Aimé Junior pour dynamiser son attaque et apporter de la percussion sur les côtés. Malgré ces ajustements et une fin de match disputée avec intensité, les assauts usmistes se sont heurtés à une défense mouloudéenne bien organisée et solidaire qui a su préserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final.

Cette victoire permet au Doyen de remporter la cinquième Supercoupe d'Algérie de son histoire après les sacres de 2006, 2007, 2014 et 2024, confirmant sa domination dans les derbys de la capitale et enrichissant son palmarès d'un nouveau trophée qui relance parfaitement sa saison. De son côté, l'USMA concède une quatrième défaite dans cette compétition après les revers de 1981, 2014 et 2020, pour deux succès seulement en 2013 face à l'ES Sétif et en 2016 contre ce même MC Alger, poursuivant ainsi sa malédiction dans une épreuve qui peine décidément à lui sourire.

MONCEF DAHLEB

l'accès directe. Le GC Mascara a pour sa part signé un succès vital face au CRB Adrar en s'imposant 2 à 0, une victoire qui lui permet de quitter provisoirement le bas de tableau et de raviver ses espoirs dans la lutte acharnée pour le maintien en deuxième division amateur. Dans les autres rencontres disputées samedi, le RC Arbâa et l'ESM Koléa se sont neutralisés sur un score vierge de 0 à 0, un résultat qui n'arrange guère les affaires des Arbéens, toujours dangereusement englués dans le bas du classement et qui auraient eu besoin des trois points pour respirer. De son côté, le duel entre la JS Texraine et l'US Béchar Djedid s'est soldé par un match nul équitable de 1 à 1, laissant les deux formations dans une situation délicate et les obligeant à réagir rapidement pour s'éloigner de la zone de turbulences. La seizième journée se poursuivra mardi prochain avec deux affiches importantes qui pourraient redistribuer les cartes dans la hiérarchie du groupe. L'USM El Harrach, solide deuxième avec 31 points, effectuera un déplacement délicat à Saïda pour y défier le MC Saïda dans un match où les Harrachis auront à cœur de conforter leur position de dauphin et de rester au contact du leader. De son côté, le

CR Témouchent, quatrième au classement avec 28 unités, sera en déplacement à Oran pour affronter l'ASM Oran avec l'objectif clair de rester au contact du trio de tête et de ne pas laisser filer les places qualificatives. La rencontre WA Tlemcen contre NA Hussein-Dey, programmée pour le mardi 27 janvier, viendra clore cette journée exceptionnellement étalée sur plus d'une semaine en raison du déroulement simultané des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Dans le groupe Centre-Est, l'US Biskra continue de faire la course en tête malgré les embûches. Vendredi, les Biskris n'ont pas manqué leur entrée en phase retour en s'imposant confortablement sur le score de 2 à 0 grâce aux réalisations de Merri à la 17e minute et de Kemoukh à la 56e minute. Un succès crucial pour les joueurs de Biskra qui, après deux revers consécutifs en fin de phase aller et un changement à la tête de l'encadrement technique avec l'arrivée de Samir Zaoui, consolident leur fauteuil de leader avec 36 points et envoient un message fort à leurs concurrents directs. Derrière, la JSD Jijel confirme sa belle dynamique et poursuit sa spectaculaire remontée au classement. Les Jijéliens sont allés s'imposer avec autorité à Chel-

Mercato
Anis Hadj Moussa dans le viseur des grands clubs européens

Le nom d'Anis Hadj Moussa circule avec insistance sur le marché européen des transferts. Selon Florian Plettenberg, journaliste et insider reconnu de Sky, l'international algérien suscite un intérêt grandissant à l'approche des prochaines échéances du mercato. Plusieurs cadors suivent de près son évolution, parmi lesquels Chelsea, le Benfica Lisbonne et l'Olympique de Marseille. Sous contrat avec le Feyenoord Rotterdam jusqu'en 2030, Hadj Moussa reste néanmoins au centre de discussions actives entre son club et plusieurs prétendants. Toujours selon la même source, son agent échange également avec plusieurs clubs allemands, preuve que le profil de l'attaquant algérien dépasse désormais les frontières de l'Eredivisie néerlandaise et s'impose comme une valeur montante du marché des transferts. Cette effervescence autour du joueur de 22 ans témoigne de ses performances remarquées cette saison et de son potentiel aux yeux des recruteurs des grandes écuries européennes, qui voient en lui un profil offensif prometteur capable de franchir un cap supplémentaire dans un championnat majeur.

France
Amine Gouiri brille avec l'Olympique de Marseille

Très performant en début de semaine en Coupe de France, Amine Gouiri a confirmé en championnat lors de la large victoire de l'Olympique de Marseille à Angers, cinq buts à un. Titulaire en pointe de l'attaque marseillaise, l'international algérien a ouvert le score dès la 19e minute sur un centre de Murillo, se jetant dans la surface pour marquer du bout du pied, avant de se montrer très intéressant dans le jeu. Il n'est pas passé loin de s'offrir un doublé sur une belle tête que le gardien angevin a sortie difficilement à la 36e minute, avant de prendre part à la très belle action collective du quatrième but avec une remise dos au but qui se termine par une réalisation de Weah à la 40e minute. En deuxième période, il a offert une passe décisive à Greenwood, dont la frappe a trouvé la barre transversale à la 50e minute, avant de tenter lui-même une frappe enroulée qui est passée à côté. Remplacé à l'heure de jeu, Gouiri totalise désormais quatre buts et une passe décisive avec son nouveau club.

M.D.

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE **L'appel à la vigilance**

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a rappelé dimanche dans un communiqué les consignes essentielles pour prévenir les accidents liés au monoxyde de carbone. Le département de Saïd Sayoud recommande aux citoyens d'«installer un détecteur de monoxyde de carbone, dans leurs maisons, notamment près des appareils de chauffage et des chauffe-eau, de veiller à l'entretien périodique de tous les équipements à gaz et de maintenir libres les conduits d'aération dans les salles de bain et les pièces». Le ministère insiste également sur la nécessité d'«éteindre les chauffe-eaux après leur utilisation» et alerte sur les symptômes qui doivent immédiatement alerter : en cas de mal de tête soudain, de vertiges, de nausées ou de difficultés respiratoires, «il faut immédiatement sortir à l'air libre et appeler la Protection civile».

Cet appel à la vigilance intervient dans un contexte particulièrement préoccupant alors qu'une nouvelle vague de froid affecte le pays et que le recours aux appareils de chauffage induit bien trop souvent des accidents liés au monoxyde de carbone. Les drames liés au monoxyde de carbone ne cessent d'endeuiller les foyers algériens. Depuis le début de l'année 2025 et jusqu'à la mi-décembre 2025, ce tueur silencieux a déjà fait 103 victimes mortelles, tandis que 1.854 personnes ont échappé de justesse à la mort grâce aux interventions des services de la Protection civile, qui ont effectué pas moins de 800 sorties pour porter secours aux victimes d'intoxication. Ces chiffres alarmants ont été révélés il y a quelques semaines par le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, adjoint chargé des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile.

La période hivernale s'avère particulièrement meurtrière. Entre le début du mois d'octobre et le 16 décembre 2025, les services de secours ont recensé 23 décès et porté assistance à 569 personnes intoxiquées. La majorité de ces accidents s'est concentrée durant la deuxième quinzaine de novembre, coïncidant avec le retour des pluies et des chutes de neige, qui incitent les familles à calfeutrer leurs habitations et à intensifier l'usage des appareils de chauffage. Selon le lieutenant-colonel Bernaoui, ces tragédies familiales trouvent leur origine dans un manque flagrant de prévention : fermeture hermétique des aérations, utilisation d'appareils de chauffage vétustes ou défectueux, et surtout chauffe-eau mal entretenus installés à l'intérieur des logements.

Le monoxyde de carbone demeure un danger insidieux car ce gaz, inodore et invisible, ne laisse aucun signe avant-coureur de sa présence mortelle dans l'atmosphère domestique.

LYNA LARBI

La Sentinelle



DERNIÈRES INFOS

Accidents de la route : 11 décès en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 213 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tamanrasset avec 8 personnes décédées, après un renversement d'un véhicule suivi d'un incendie, survenu sur le chemin de wilaya CW142, dans la commune de Tadrouk. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 18 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et de chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Sétif, Constantine, M'sila, Naâma et El Bayadh. Les éléments de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de trois incendies urbains et divers, survenus dans les wilayas d'Alger, Sidi Bel Abbès et Ouargla.

Alger : démantèlement d'un réseau de passeurs

La brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga (Alger) a démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, indique dimanche un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger. «Les services de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont démantelé, le week-end dernier, un réseau criminel composé

de 3 individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, et saisi une embarcation dotée d'un moteur marin», précise la même source. L'affaire a été déclenchée «suite à des informations parvenues à ladite brigade selon lesquelles un groupe d'individus s'apprêtait à organiser des traversées clandestines. Les investigations menées sur le terrain se sont soldées par l'identification de 3 individus avec des antécédents judiciaires, qui préparaient une opération d'émigration clandestine par mer en coordination avec des migrants». Cette opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par «l'arrestation des suspects et la saisie d'une embarcation, d'un moteur marin, de 15 gilets de sauvetage, de 180 litres d'essence et de 6 jerricans remplis d'eau». «Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conformément à un dossier de procédure pénale», conclut la même source.

Début des préinscriptions au concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2025

Les préinscriptions au concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2025, ont débuté dimanche et se poursuivront jusqu'au 29 janvier en cours, à 16h00, indique un communiqué du ministère de la Justice. Les candidats intéressés peuvent s'inscrire au concours via le lien suivant: «concours.mjustice.dz», précise la même source.

APS



LA MÉTÉO

PRÉVISIONS À 7 JOURS

Ville	Dim	Lun	Mardi	Merc	Jeu	ven	sam
Alger	9/17°	9/17°	8/14°	10/13°	9/13°	9/15°	8/15°
Oran	8/18°	9/20°	8/18°	9/17°	10/17°	9/15°	9/15°
Constantine	3/15°	2/17°	3/16°	5/15°	5/16°	5/15°	6/16°
Annaba	7/17°	8/17°	8/18°	9/18°	10/19°	10/19°	10/17°
Timimoun	3/17°	4/15°	5/14°	4/16°	6/16°	6/16°	5/15°
Tamanrasset	11/24°	11/23°	10/22°	8/23°	7/23°	5/21°	4/18°

HORAIRES DES PRIÈRES À ALGER

Fajr.....	06:28
Chourouk	07:58
Dhohr.....	12:59
Asr.....	15:40
Maghreb.....	18:02
Icha.....	19:24

CAP ALGÉRIE.DZ

L'AFRIQUE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

SUIVEZ-NOUS SUR VOTRE QUOTIDIEN ÉLECTRONIQUE
WWW. CAPALGERIE.DZ

Tel/Fax : 00213 20064501 / Email : capalgerie0@gmail.com